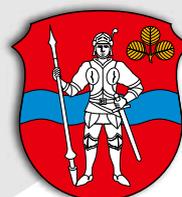


Marly *unfo*

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNALE 2 - 2018



marlygge

#2 | Pique-nique à la Gérine

Grand concours
anniversaire !
+ de CHF 1'500.-
de cadeaux
à gagner !

 **marlycentre**
Retour à l'essentiel

1001 inspirations pour enchainer votre quotidien

AU CONSEIL COMMUNAL

PARMI LES DÉCISIONS ET PRÉOCCUPATIONS

DROIT DE CITÉ COMMUNAL

Sur la base des préavis de la Commission des naturalisations, le Conseil communal a octroyé le droit de cité communal, sous réserve de la décision du Grand Conseil, à M. Sacha Cakarevic et à son épouse M^{me} Jasmina Bjelica, ainsi qu'à leurs filles Anastazyta et Alessandra, de nationalités française et serbe, M. Antonio José Coronado, de nationalité espagnole, M^{me} Claudine Siffert née Ndayisaba et sa fille Léane, de nationalité burundaise, M^{me} Tatiana Laura Hedwig Effner, de nationalité italienne, M^{me} Catherine Hélène Marguerite Weber, de nationalité française, M^{me} Fatma Erdogan et ses enfants Asmen et Madiyo, de nationalité turque.

SUPPLÉANCE

Du fait de l'absence de durée encore indéterminée pour raison de maladie de M. Eric Romanens, vice-syndic, le Conseil communal a réparti les tâches et responsabilités sur les autres membres du Conseil, en particulier M^{me} Françoise Savary, suppléante du Dicastère de la culture, des sports, loisirs, jeunesse, sociétés, bibliothèque et intégration des migrants. La vice-syndicature est assumée, ad interim, par M. Jean-Pierre Oertig, conseiller communal en charge des finances.

SERVICE DU FEU, REMPLACEMENT DE VÉHICULE

L'actuel camion tonne-pompe étant en bout de course, il sera remplacé par un véhicule d'occasion mis à disposition de notre commune par la Ville de Fribourg, cela pour une période transitoire.

INCIVILITÉS SUR LE SITE SCOLAIRE DE GRAND-PRÉ

Face aux incivilités et autres actes de vandalisme récurrents sur le site scolaire de Grand-Pré, le Conseil communal prévoit la pose d'une installation de vidéosurveillance et a entamé la procédure d'autorisation dans ce sens.

PERSONNEL COMMUNAL

Le Conseil communal a bien confirmé l'engagement de M^{me} Elisabeth Weissbaum comme responsable de l'accueil extrascolaire (et non Françoise comme mentionné dans notre édition de mars, avec nos excuses).

NOMINATION

Le Conseil communal a nommé M. Stéphane Cuennet comme membre de la Commission des sports.

DÉCÈS

Avec beaucoup de tristesse, le Conseil communal et le personnel communal ont appris, à la mi-avril, le décès de M^{me} Zejneba Omanovic née Egrlic, après une longue maladie. M^{me} Omanovic a été durant près de 20 ans très active dans l'équipe du personnel de nettoyage des bâtiments communaux, spécialement les écoles. C'était une collaboratrice très appréciée et son départ laisse un vide. Ressortissante de Bosnie-Herzégovine, M^{me} Omanovic a été inhumée dans son pays d'origine. Nous adressons encore une fois ici toute notre sympathie et nos sincères condoléances à son époux et à toute sa famille.

DÉSIGNATION

Dans la perspective de la retraite de l'actuel secrétaire général, M. Luc Monteleone, retraite qui interviendra fin août 2018, le Conseil communal a désigné M. Nicolas Gex pour lui succéder à cette fonction.

M. Nicolas Gex a réalisé ses études en histoire et en histoire de l'art à l'Université de Fribourg. Cette formation initiale complétée par un diplôme d'enseignement pour le secondaire supérieur, il a enseigné dans divers établissements et dans différentes filières. Parallèlement à son parcours d'enseignant, M. Gex a toujours poursuivi des recherches en histoire contemporaine, portant essentiellement sur les institutions et la politique fribourgeoises. M. Gex a plus récemment réalisé une formation en administration publique à l'Institut de hautes études en administration publique (UNIL). Cette formation l'a amené à reprendre pour un temps la direction générale d'un établissement scolaire privé. M. Gex est papa d'un petit garçon d'une année et demie. Durant ses loisirs, il aime en particulier parcourir la nature, des plaines à la haute montagne. Il aime également découvrir les villes et les cultures lors de ses voyages.



SOMMAIRE – INHALT

1	INFORMATIONS OFFICIELLES	13	ÉCOLES ET PETITE ENFANCE	13	MANIFESTATIONS	16	SOCIÉTÉS
21	ANIMATION SOCIOCULTURELLE	27	PAGE DES AÎNÉS	28	OFFIZIELLE MITTEILUNGEN		

AU CONSEIL GÉNÉRAL

PRÉSIDENTE 2018 ET COMPTES 2017

Le 30 mai dernier, le Conseil général a siégé sous la présidence de M. Jean-Luc Humbert. Au cours de cette séance, le Conseil général a adopté les comptes 2017, après une brève présentation du rapport de gestion, puis a largement débattu du nouveau règlement du personnel communal, avant de l'accepter avec divers amendements. Il a ensuite autorisé une dépense pour le déplacement et le réaménagement d'un passage pour piétons, il a modifié le règlement organique du service de défense contre l'incendie et de lutte contre les éléments naturels, modifié aussi le règlement scolaire, et enfin, transmis au Conseil communal la proposition de constitution d'un fonds de rénovation. Il a en outre remplacé son président et son vice-président, au terme de leur année de fonction, comme le veut le règlement.

Ainsi le Conseil général a donc élu à sa présidence, pour l'année qui vient, M. Vincent Adamo, représentant du PLR, qui succède à M. Jean-Luc Humbert, représentant de l'UDC; M. Sylvain Grandjean, représentant du PS, a quant à lui été élu à la vice-présidence.



M. Vincent Adamo, président du Conseil général 2018-2019

COMPTES ET RAPPORT DE GESTION 2017

C'est toujours sous la direction de M. Jean-Luc Humbert que les débats du Législatif communal ont porté d'abord sur les comptes 2017, après une brève présentation du rapport de gestion par le Conseil communal. Les comptes 2017, quasiment équilibrés, ont été adoptés à l'unanimité, suivant en cela le préavis favorable de la Commission financière. Mais les mêmes inquiétudes ont néanmoins été répétées par le Conseil communal quant à l'évolution des recettes fiscales, qui ont une tendance à la baisse (cf. l'article consacré à ce sujet).

RÈGLEMENT DU PERSONNEL COMMUNAL

Le Conseil général avait à se prononcer sur le nouveau règlement du personnel. Ce nouveau document réglementaire est le fruit d'un travail de longue haleine débuté en 2017 et qui a été soumis à une très large consultation, du personnel communal lui-même, des services du canton, des partis et groupes politiques. Une Commission spéciale du Conseil général avait même été constituée et a apporté sa contribution à la nouvelle mouture de ce règlement. La discussion en plénum a amené encore à des adaptations de détail, sur telle procédure de recours, ou encore sur les dispositions relatives à la formation et au perfectionnement.

PLUS DE SÉCURITÉ POUR LES PIÉTONS

La traversée pour piétons de la route des Préalpes, à hauteur de la chapelle Saint-Sébastien, fait l'objet de toute l'attention du Conseil communal, car elle n'apporte pas tous les gages de sécurité voulus. Elle ne correspond d'ailleurs plus aux nouvelles normes en vigueur depuis 2016. Un projet de réaménagement a donc été mis au point, d'entente avec le Service cantonal des ponts et chaussées: sa réalisation nécessite l'engagement d'un crédit de 50 000 francs, que le Conseil général a autorisé.

ADAPTATIONS RÉGLEMENTAIRES

Le règlement relatif à la défense incendie a subi une petite adaptation, en son article 5, dans le sens où les personnes qui ont servi 20 ans dans un corps de sapeurs-pompiers sont exemptées du paiement de la taxe. Un autre règlement, le règlement scolaire, a également été adapté par le Conseil général, en son article 5, qui fixe les contributions des parents à certains frais: du fait de l'arrêt du Tribunal fédéral de décembre 2017, le montant maximum de cette contribution est de 16 francs par jour et élève. Le Conseil général a en outre transmis au Conseil communal la proposition des conseillers généraux Biemann/Benoît/Curty visant à la constitution d'un fonds de rénovation du patrimoine immobilier communal. Le Conseil communal a une année pour se prononcer sur cette proposition.

INFORMATIONS

Quelques informations sur l'exploitation de la Marly-Mobile ont été données au Législatif communal, qui a pu se rendre compte que la majorité des 2352 courses de 2017 ont été sollicitées par des personnes âgées. Le Conseil communal a aussi résumé la mise en place de l'organisation de l'assemblée constitutive de la fusion du Grand Fribourg, avec ses 7 groupes de travail et ses séances plénières, mises sur pied alternativement dans chacune des communes parties prenantes du processus. La fin de vie de l'actuel camion tonne-pompe du service du feu a été annoncée, de même que son remplacement, pour une période transitoire, par un véhicule mis à disposition par la Ville de Fribourg à des conditions extrêmement favorables.

DIVERS

Dans les divers, le Conseil général a pris congé de son secrétaire, M. Luc Monteleone. En effet celui-ci quittera sa fonction de secrétaire général à fin août, après plus de 31 années d'activité, donc également sa fonction de secrétaire du Conseil

général : en tant que tel, il assistait par conséquent pour la dernière fois à une séance de ce Conseil général.

LE CONSEIL GÉNÉRAL EN VISITE

Le 4 juin 2018, le Conseil général, en balade, était accueilli sur le site de la plus grande gravière du canton à Farvagny, dans la zone industrielle In-Riaux. Emmenés par MM. Laurent et Baptiste Paquier, représentants de JPF SA, propriétaire de la gravière, et par M. Jean-Luc Humbert responsable de l'exploitation, les visiteurs ont pu découvrir les nouvelles installations en voie d'achèvement, installations qui permettent d'exploiter plus de 700 000 mètres cubes de graviers, sables et autres matériaux concassés par année. Des installations entièrement automatisées qui ne nécessitent qu'une petite équipe de 3 à 4 personnes pour tourner. Une visite instructive, très intéressante et fort appréciée des participants.

LES SÉANCES DU CONSEIL GÉNÉRAL EN 2018

Le programme des séances en 2018, fixé par le Bureau du Conseil général, continue de la manière suivante, sous réserve de la convocation officielle :

- Mercredi 10 octobre 2018 à 19 h 30
- Mercredi 5 décembre 2018 à 19 h 30
- Mercredi 12 décembre 2018 à 19 h 30

Les procès-verbaux sont accessibles en ligne sur le site Internet marly.ch dès leur rédaction terminée. Ils sont également consultables auprès de l'administration communale ou de la Bibliothèque régionale.

LES COMPTES 2017

Le Conseil général de Marly a approuvé, lors de sa séance du 30 mai 2018, les comptes de l'exercice 2017 et le rapport de gestion y relatif. Le compte de fonctionnement laisse apparaître un léger résultat déficitaire net de 6382.47 francs (après les amortissements obligatoires de 1 231 791.85 francs) pour un total de charges de 38 892 954.04 francs et de recettes de 38 886 571.57 francs. Le budget de l'exercice 2017 envisageait une perte de 320 870 francs. Les investissements de l'exercice 2017 présentent un total des charges de 3 961 626.35 francs pour des revenus de 354 767.85 soit des investissements nets de 3 606 858.50 francs (contre 5 264 330.90 francs en 2016). Les comptes de l'exercice annuel 2017 se présentent comme suit :

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS DES COMPTES ANNUELS 2017

Compte de fonctionnement	(en mioS)
Charges	38,893
Revenus	38,887
Bénéfice de l'exercice	0,006

Compte des investissements	(en mioS)
Dépenses	3,962
Recettes	0,355
Excédent de dépenses (investissements nets)	3,607

Compte de fonctionnement (récapitulation)	COMPTES 2017		BUDGET 2017	
	Charges	Produits	Charges	Produits
0 Administration	8 756 936.46	2 204 840.95	9 959 725.00	2 997 995.00
1 Ordre public	687 185.87	475 429.57	716 475.00	392 295.00
2 Enseignement et formation	9 735 675.85	583 233.45	10 340 085.00	552 880.00
3 Culture, loisirs, sports	976 998.53	135 584.90	1 015 265.00	118 500.00
4 Santé	2 688 077.90	30 240.05	2 788 780.00	46 500.00
5 Affaires sociales	6 575 808.06	2 500 065.55	7 275 970.00	2 508 525.00
6 Transports et communications	2 326 749.06	217 827.46	2 431 385.00	216 860.00
7 Protection et aménagement environnement	3 188 116.73	2 946 243.91	3 212 520.00	2 912 205.00
8 Economie	151 554.30	60.00	145 005.00	96 790.00
9 Finances et impôts	3 805 851.28	29 793 045.73	4 539 275.00	32 261 065.00
Totaux	38 892 954.04	38 886 571.57	42 424 485.00	42 103 615.00
Excédent de produits/charges		6382.47		320 870.00



MEYER & RENEVEY
Sàrl
Dépannage
Installations sanitaires
Détartrage boiler
Service d'entretien

Chemin de Vuisserens 10
1723 Marly
Natel 079 240 36 52
Natel 079 272 59 48
Tél. 026 413 20 04
Fax 026 413 36 92

info@meyer-renevey.ch - www.meyer-renevey.ch

TRINCHAN PAYSAGES
CRÉATION-ENTRETIEN-CONSEILS



Gilles Trinchan | Horticulteur-Paysagiste | Tinterin
Tél: 079/290.91.46 | Email: info@trinchanpaysages.ch

**Une fabrication...
Une restauration...
Nos compétences!**



EBENISTERIE M. BOVET S.A.
SUCCESSION O. LONGCHAMP
026 436 37 04

Rte de Chésalles 33 – 1723 Marly
026 436 37 04

Massages Cardamome
massages-cardamome.ch



rue de Romont 20 fribourg
ch. des épinettes 23 marly
Bérénice Bernal
079 700 91 22

- * des massages thérapeutiques et sportifs
- * des massages classiques et de détente
- * des massages ayurvédiques complets, des mains ou des pieds
- * des soins personnalisés pour un résultat probant
- * therapeutische und Sportmassagen
- * klassische und Entspannungsmassagen
- * ayurvedische Ganzkörpermassagen, Hand- oder Fussmassagen
- * personalisierte Behandlungen für die besten Ergebnisse

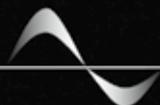


CUENNET
MARLY ÉLECTRICITÉ

CUENNET ÉLECTRICITÉ ET ASSOCIÉS SA

Depuis 20 ans
Votre électricien de confiance !

Rte de Corbaroche 16b 026 435 35 35
1723 Marly 026 435 35 39
info@cuennet.net www.cuennet.net



Anarchie Coiffure

DAMES * MESSIEURS * ENFANTS
* MAQUILLAGE *
* BARBIER *



* 026 436 37 38 *

Rte de Chésalles 21 A * 1723 Marly

Compte des investissements (récapitulation)		COMPTES 2017		BUDGET 2017	
		Charges	Produits	Charges	Produits
0	Administration	33 559.30	0.00	124 115.00	0.00
1	Ordre public	19 530.45	0.00	0.00	0.00
2	Enseignement et formation	1 370 516.50	0.00	1 816 270.00	0.00
3	Culture, loisirs, sports	0.00	0.00	45 000.00	0.00
4	Santé	0.00	0.00	0.00	0.00
5	Affaires sociales	0.00	0.00	0.00	0.00
6	Transports et communications	942 199.80	45 264.70	2 454 260.00	45 000.00
7	Protection et aménagement, environnement	1 475 642.70	309 503.15	3 060 200.00	576 600.00
8	Economie	0.00	0.00	0.00	0.00
9	Finances et impôts	120 177.60	0.00	98 440.00	0.00
Totaux		3 961 626.35	354 767.85	7 598 285.00	621 600.00
Investissements nets			3 606 858.50		6 976 685.00

L'ÉTAT DE LA DETTE COMMUNALE

Les dettes à moyen et long terme ont diminué de 0,117 millions de francs (nouveaux emprunts de 5,2 millions de francs, un remboursement de 3,20 millions de francs et amortissements financiers pour 2,117 millions de francs) pour atteindre 40,157 millions de francs à fin 2017 (40,274 millions en 2016; 36,646 millions en 2015; 30,368 millions en 2014). La charge de la dette (intérêts passifs et amortissements financiers) représente un montant total de 2,804 millions de francs (2,825 millions de francs en 2016) ou 11,13% des recettes fiscales (10,70% en 2016; 10,64% en 2015; 12,23% en 2014). Après deux exercices bouclant sur un résultat positif, l'année 2017 présente des comptes de fonctionnement pratiquement équilibrés, la perte étant mineure. Le Conseil communal est satisfait de ce résultat tout en étant conscient qu'il a été rendu possible grâce à une manne unique provenant de la vente du droit de superficie du Pré-Zurthanen. Un autre facteur a joué en faveur de l'équilibre financier, à savoir le correctif de district au niveau des frais de l'aide sociale, bien supérieur à la prévision budgétaire, mais également aux comptes 2016. La prudence est donc de mise d'autant plus que la stagnation voire le recul du rendement des impôts sur le revenu des personnes physiques et sur le bénéfice des personnes morales persiste. Au vu des investissements prévus dans le plan financier 2018–2022, ce constat a de quoi inquiéter le Conseil communal. C'est un énorme défi qui l'attend et plus particulièrement le Dicastère des finances et impôts en vue de maintenir des comptes équilibrés ces prochaines années. Une véritable gageure... C'est pourquoi le Conseil communal se doit de garder le cap en matière de maîtrise des dépenses et de ne procéder à de nouveaux investissements que si ceux-ci sont indispensables et respectent le principe de l'intérêt général.

Jean-Pierre Oertig, conseiller communal en charge des finances
Dominique Dupont, responsable du Service des finances

L'AGGLO FÊTE SES 10 ANS

PRÉPAREZ VOS OBJECTIFS

En juin 2018, l'Agglomération de Fribourg célébrera ses dix ans d'existence. L'occasion de revenir sur ses projets et ses réalisations dans les domaines de l'aménagement du territoire, de la mobilité ainsi que de la promotion culturelle, économique et touristique.

CONCOURS PHOTO « ENSEMBLE ! ZÄME ! »

Et c'est à vous de jouer ! Munissez-vous de vos appareils photo et laissez libre cours à votre imagination sur le thème « Ensemble ! Zäme ! ». Réalistes, symboliques ou décalées... vos photos sont le reflet de votre regard sur l'agglomération fribourgeoise.



A la clé : des prix d'une valeur totale de 5000 francs et une exposition pendant La Cantonale (Foire de Fribourg) du 5 au 14 octobre 2018 !

INFORMATIONS IMPORTANTES



Dates du concours : du 15 juin au 27 août 2018. Participation gratuite. Chaque participant peut fournir entre 1 et 5 photos (24x30 cm), en format JPEG ou TIFF, couleur ou noir/blanc, numériques ou argentiques numérisées de haute qualité.

Détails et règlement : www.agglo-fr.ch.

UNE HEUREUSE CENTENAIRE

BONNE FÊTE GERMAINE !

Le 14 juin dernier, la famille, les autorités cantonales et communales, le personnel et les résidents de la Résidence du Manoir à Givisiez ont entouré M^{me} Germaine Clément, née Clément, centenaire, puisque c'est le 11 juin qu'elle a 100 ans révolus. M. le conseiller d'Etat Jean-Pierre Siggen a apporté les hommages du Conseil d'Etat et de la population fribourgeoise, tandis que M. Jean-Pierre Oertig, vice-syndic de Marly, a félicité la nouvelle centenaire au nom des autorités et de la population marlinoises.

M^{me} Clément est née à Senèdes le 11 juin 1918 et a vécu à Ependes dans une famille paysanne, celle de Robert et Rosine Clément-Spielmann : elle est la deuxième d'une fratrie de 7 enfants, 3 filles et 4 garçons. En 1935, elle « descend » à Marly, puisque sa famille d'agriculteurs s'installe à Marly-le-Petit pour tenir le domaine de Joseph Carry. C'est en 1938 qu'elle épouse Germain Clément : tous les deux exploitent alors le domaine de la famille Jaccoud, toujours à Marly-le-Petit, avant de tenir, dès 1954, le domaine Sturny à Marly-le-Grand (à l'emplacement de l'actuelle carrosserie Baeriswyl). Germaine et Germain élèveront ensemble 3 enfants : Gilberte, Gérard et Guy. Germain décède en 1982.

M^{me} Clément aimait bien « la vie qu'on avait », qui était dure, bien sûr, mais à laquelle « on était habitué ». Elle parle en tout cas « de la belle vie ». Elle aimait le travail à la campagne, étendre les fumiers, aller à l'herbe, ramasser les pommes de terre, faire des « moillettes », cueillir des pommes et des poires à Botzi. Elle se souvient du temps de la guerre, où les femmes remplaçaient les hommes mobilisés, où les chevaux étaient aussi mobilisés, temps où il fallait traire la dizaine de vaches, qui n'aimaient pas trop ses mains à elle, « trop dures ». Elle se rappelle ces temps où les gens étaient solidaires et s'entraidaient beaucoup entre voisins. Elle évoque le bonheur de vivre la Bénichon, une belle fête préparée avec grand soin et où les gens dansaient et chantaient, « en profitant au maximum, car il n'y avait pas bal tous les samedis soir ». Avec Jean-Pierre Helbling, actuel syndic, elle se souvient des enfants qui lugeaient au Publiet ou à la route de Tinterin, alors qu'il n'y avait pas toutes ces voitures...

Par la suite M^{me} Clément a aussi travaillé, pendant une dizaine d'années, comme cuisinière au Foyer Saint-Camille, à Marly, institution marlinoise pour laquelle elle a commencé à œuvrer le dimanche, pour permettre à la sœur cuisinière d'avoir congé. Appréciée dans son travail, elle en a fait une activité régulière pendant 10 ans ; elle s'occupait aussi du jardin potager de l'époque, qui a aujourd'hui disparu en raison de l'agrandissement des bâtiments. Le directeur d'alors, M. Brodard, n'avait pas voulu conserver ce jardin, craignant qu'il n'y ait plus personne pour s'en occuper si bien après elle. Dans le Marly de ce temps-là, on voyait régulièrement Germaine Clément sur son vélo, par exemple dans cette descente du Publiet qu'elle appréciait spécialement. Elle s'est déplacée ainsi jusqu'à plus de 85 ans. Elle a vu grandir Marly et a observé tous ces changements, comme son « beau pré » du Roule, où elle allait à l'herbe, aujourd'hui complètement mangé par les constructions. Même si tout a changé, elle trouve pourtant ce Marly d'aujourd'hui « toujours aussi sympathique »*.

Elle a donc toujours aimé travailler la campagne, faire la cuisine. A son âge, elle n'est plus très mobile et sort peu, mais se plaît dans son environnement d'aujourd'hui, à la Résidence du Manoir à Givisiez, où on s'occupe de tout pour elle, où elle se sent « aux petits soins » et très bien entourée par le personnel, qu'elle apprécie beaucoup. Elle aide toujours un peu à la cuisine, pelant des pommes de terre, des poireaux, des pommes : elle est encore championne pour réussir une épluchure d'une seule pièce... ! Elle lit un peu. Elle est surtout entourée avec bonheur de 8 petits-enfants, 14 arrière-petits-enfants ; la cinquième génération compte déjà 13 arrière-arrière-petits-enfants. Elle a toujours l'esprit en éveil ; contente d'être là, elle vit le moment présent avec humour et philosophie, bien vivante.

*comme elle le raconte dans son témoignage repris dans l'ouvrage *Marly, son histoire au fil de la Gérine*, publié en 2009 par la Société de développement de Marly et environs.



FRIBOURG TOURISME ET RÉGION

TRÉSORS ET ITINÉRAIRES À MONTRER

Vos trésors et itinéraires touristiques dans la poche des touristes ! Vous voulez faire découvrir les merveilles de votre commune aux touristes et aux habitants de notre canton ? Vous souhaitez proposer des itinéraires de balade sur votre territoire ? Nous avons l'outil qu'il vous faut.

L'application SNUKR, dont Fribourg Tourisme et Région est l'un des partenaires depuis 2016, est un outil d'édition de contenus dynamiques et communautaires permettant de partager d'une manière intuitive des centres d'intérêt sous forme de parcours. Les communautés locales et les particuliers peuvent enrichir le contenu, en continu.

En mettant vos lieux touristiques et vos itinéraires sur l'application, vous serez certains d'être dans les poches de tous ceux qui l'ont téléchargée et qui souhaitent visiter notre région. Pour l'utilisateur, SNUKR permet de choisir ses thèmes de prédilection avant de se lancer sur les chemins de la région. Itinéraires culturels, randonnées, hauts lieux touristiques... l'application conduit vers les lieux les plus intéressants de Fribourg et de ses environs. Elle géolocalise les utilisateurs pour les guider et pour leur donner, au fil de la balade, toutes les informations nécessaires pour qu'ils puissent en savoir

plus sur les lieux qu'ils visitent. L'application permet également à chacun de créer ses itinéraires personnels.

Prenons un exemple : vous aimez l'histoire. Vous choisissez donc ce thème dans l'application. Celle-ci vous propose alors de découvrir le Chemin Père Girard, deux balades en ville de Fribourg qui conduisent vers de nombreux édifices historiques, un itinéraire sur les pas d'Alexandre Dumas à Fribourg et un autre autour de Fribourg et ses escaliers. Ces propositions ne demandent qu'à s'enrichir... grâce à vous.

SNUKR OFFRE LES FONCTIONNALITÉS SUIVANTES :

- La possibilité d'être contributeur et de faire connaître ses lieux favoris et ses parcours préférés, à travers des points d'intérêt et/ou des parcours.
- La découverte d'un territoire à travers des points d'intérêt, qui une fois sélectionnés génèrent des parcours. L'utilisateur peut créer du contenu sur son propre lieu de vie ou découvrir de nouveaux endroits n'importe où sur la planète en générant des itinéraires personnalisés en fonction de ses envies et de ses centres d'intérêt.
- La publication sur vos réseaux sociaux préférés.

En résumé, SNUKR vous permettra de devenir l'ambassadeur de votre commune et de faire gratuitement la promotion des lieux touristiques qui vous tiennent à cœur.

Un essai vaut mieux que mille mots. Pour découvrir l'application, le plus simple est d'aller voir à quoi elle ressemble en la téléchargeant gratuitement sur l'App Store ou sur Google Play.

Pour plus d'informations, prenez contact avec nous :
Tél. 026 350 11 11 ou www.snukr.com

LE SERVICE DU FEU VOUS INFORME

GRILLADES, NON SANS PRÉCAUTIONS

La plupart des accidents qui surviennent lors de grillades sont dus à un comportement imprudent et à la négligence. En effet, l'utilisation d'essence ou d'alcool à brûler pour allumer le charbon de bois demeure une pratique répandue. Or, l'évaporation de ces combustibles produit un mélange gaz-air dangereux qui peut s'enflammer de manière explosive, provoquant de graves blessures et des incendies. En ce qui concerne les grils à gaz, ce sont les raccords et conduites non étanches qui sont le plus souvent à l'origine d'accidents. Les amateurs de grillades ont donc tout intérêt à suivre les conseils de sécurité suivants :

MESURES DE PRÉCAUTION POUR LES GRILS À CHARBON DE BOIS

- Vérifiez la stabilité de votre gril.
- Faites vos grillades toujours en plein air.
- N'utilisez que des allume-feu vendus dans le commerce spécialisé.
- Ne versez jamais de produits volatils comme l'alcool à brûler ou l'essence.
- Surveillez les enfants à proximité du gril.
- Laissez refroidir les cendres pendant 48 heures au moins ou bien arrosez-les avant de les placer dans un récipient résistant au feu.

MESURES DE PRÉCAUTION POUR LES GRILS À GAZ

- Vérifiez la stabilité de votre gril.
- Faites vos grillades toujours en plein air.
- Contrôlez régulièrement l'étanchéité des conduites de gaz en les badigeonnant avec de l'eau savonneuse (l'apparition de bulles signale les parties non étanches).
- En cas d'odeur de gaz, fermez immédiatement le robinet.
- Ne fumez jamais à proximité du gril.
- Surveillez les enfants à proximité du gril.



LA POLICE COMMUNALE VOUS INFORME

VOLS DE VÉLOS, QUELQUES CONSEILS

Le vol de vélos est un délit très courant en Suisse. En 2016, 35 869 vélos ont été volés (source : OFS). Les voleurs ne sont que rarement arrêtés par la police. Le taux d'élucidation pour 2016 est resté bien timide, avec seulement 1,8%. Et pourtant, il est possible de protéger son vélo contre le vol ! La Prévention suisse de la criminalité conseille pour l'essentiel de mettre le vélo sous clé, d'utiliser un antivol et de l'attacher. Les plus prévoyants penseront également à l'inscrire dans un registre de vélos.



LES CONSEILS DE LA PRÉVENTION SUISSE DE LA CRIMINALITÉ :

- Dans la mesure du possible, déposez votre vélo dans un local surveillé et/ou qui ferme à clé.
- Utilisez toujours un antivol de qualité en vente dans les magasins spécialisés.
- Attachez votre vélo à un râtelier ou toute autre construction fixe.
- Notez le numéro inscrit sur le cadre, la marque et la couleur. Mieux encore, faites également appel aux services d'un registre privé tel que Veloregister.ch ou Velofinder.ch.
- Conservez la facture originale afin de pouvoir la présenter à la police et à votre assurance en cas de vol.

QUE FAIRE EN CAS DE VOL :

- Faites une déclaration de vol auprès de la police !
- A cet effet, vous devrez fournir le numéro de série inscrit sur le cadre de votre vélo, la marque/le modèle, la couleur, le nom de votre assurance mobilière ainsi qu'une pièce d'identité en cours de validité.
- Dans 12 cantons, dont Fribourg, il est possible de signaler un vol de vélo aussi sur Internet www.suisse-epolice.ch



A. Pesce
APPAREILS MÉNAGERS MACHINES À CAFÉ
Vente et réparation toutes marques

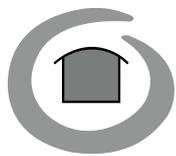
Rte de Corbaroche 14 1723 MARLY
 026 436 46 25 www.apesce.ch

 **Miele**  **Electrolux**

MEUBLES


 www.meubles-kolly.ch

Bulle | Payerne | Rossens | Marly Rte Bourguillon 1
 026 439 9 439

 **ackermann** AG
 Düdingen

Haustechnik & Gebäudehüllen

+41 26 492 55 88
 www.ackermannag.ch

*Lerne bei uns
 -Dachdecker
 -Sanitär
 -Spengler*

 **Cours de Capoeira**

- **Stage découverte :**
 Samedi **25.08.18**, 14h-16h à Ependes, 8-88 ans
- **Cours hebdomadaires :**
 Dès lundi **03.09.18** 17h45-18h45 enfants
 18h45-19h45 adultes

Inscription / informations : 078/613 17 46

www.saint-paul.ch

CONSEIL
 CRÉATION
 GRAPHIQUE
 PHOTOGRAPHIE
 RÉDACTION
 IONICORRECTION
COMMUNICATION
 COURTAGE
 ANNONCES
 PRESSE
 TECHNOLOGIE
 NUMÉRIQUE
 MAILING
 SIMPRESSION
 OFFSET
 IMPRESSION
 NUMÉRIQUE
 APPRÊT
 RELIURE
 LOGISTIQUE

 **Saint-Paul**
 Imprimerie Druckerei

UNE MARQUE DE LA SOCIÉTÉ MEDIA F SA

ASSURANCE VIEILLESSE ET SURVIVANTS

QUI DOIT COTISER ?

Toutes les personnes qui exercent en Suisse une activité lucrative dépendante ou indépendante ou qui y ont leur domicile civil sont tenues de payer des cotisations AVS/AI/APG. En 2018, ce sont les personnes actives nées en 2000 qui entrent dans le cercle des cotisants. Les personnes sans activité lucrative sont tenues de payer les cotisations AVS/AI/APG dès le 1^{er} janvier qui suit leur 20^e anniversaire.

PERSONNES NON ACTIVES

Sont considérées comme non actives dans l'AVS/AI/APG les personnes qui ne touchent pas de revenu d'une activité lucrative ou qui n'en tirent qu'un faible revenu. Ce sont notamment les :

- personnes ayant pris une retraite anticipée
- bénéficiaires d'une rente AI
- étudiants
- globe-trotters
- chômeurs en fin de droit
- personnes divorcées
- veuves/veufs
- conjoints de personnes retraitées
- les bénéficiaires d'indemnités journalières de l'assurance-maladie et accident

Ainsi, les personnes qui n'exercent pas d'activité lucrative doivent s'annoncer sans tarder à la caisse cantonale de compensation de leur domicile, afin de payer des cotisations AVS/AI/APG et de bénéficier, le moment venu, d'une rente AVS ou AI complète.

Les lacunes de cotisations peuvent entraîner une réduction des rentes.

Le formulaire pour personne sans activité lucrative ou partiellement active est disponible à l'agence AVS de la commune, aux caisses de compensation ainsi que sur www.caisseavsfr.ch

FIN DE L'OBLIGATION DE COTISER

L'obligation de cotiser prend fin au moment où elles atteignent l'âge ordinaire de la retraite. Celui-ci est fixé à 64 ans pour les femmes et à 65 ans pour les hommes.

QUAND DOIS-JE FAIRE VALOIR MON DROIT À UNE RENTE DE VIEILLESSE ?

Il est recommandé de présenter votre demande de rente 3 ou 4 mois avant d'atteindre l'âge de la retraite, car la caisse de compensation doit se procurer les documents nécessaires et calculer le montant de votre rente, ce qui peut prendre un certain temps.

Le formulaire de demande est disponible auprès de l'agence AVS de la Commune ou des caisses de compensation AVS, ainsi que sur www.caisseavsfr.ch.

CONTRÔLE OFFICIEL DES CHAMPIGNONS

Avant de passer vos champignons fraîchement cueillis dans la marmite, veuillez rendre visite à :

M. Jean-Joseph Gilgen, inspecteur
Route des Préalpes 24
1723 Marly
Tél. 026 436 29 93

Il est à votre disposition selon l'horaire suivant :

- Du 15 août à la première gelée : du lundi au samedi compris, de 18 h 30 à 19 h 30 au Restaurant La Gérine
- Pour la période hors-saison : sur rendez-vous

RENCONTRE DE L'ÉCONOMIE LOCALE 2018

La 16^e édition de la Rencontre de l'économie locale a réuni une petite centaine d'invités le 27 avril dernier, à la salle commune de la nouvelle école primaire de Marly Grand-Pré. A l'occasion de cet événement annuel, les autorités communales peuvent entretenir d'utiles et nécessaires liens avec les acteurs de l'économie marlinoise, entrepreneurs, artisans, indépendants, qui développent leurs activités dans notre commune.



M. Steve Mettraux, directeur de Burning Box SA, en pleine présentation

Cette rencontre a aussi été l'occasion de présenter quelques sociétés qui déploient leurs activités à partir de Marly. C'est le cas de la société Burning Box SA, dont le directeur, M. Steve Mettraux, a parlé avec enthousiasme des applications informatiques qu'elle développe pour l'industrie, l'économie et la finance. M. Thomas Osinga, directeur de Gérine Energies SA a expliqué le champ d'activités de sa jeune société dont les partenaires sont le Groupe E et le Marly Innovation Center (MIC) et de laquelle notre commune est partie prenante par une participation au capital-actions. Ce fournisseur multi-énergie a pris en mains la gestion des énergies sur le site MIC, domaine complexe et complet, qui touche aussi bien la production et la distribution de chaleur, d'électricité, d'eau, de divers gaz et fluides, etc. Enfin, M. Jean-Marc Métrailler, directeur du MIC, a parlé de l'installation de quelques nouveaux partenaires sur le site.



Maendly
PAYSAGISTE

Création
Entretien de jardins

026 684 34 00 1723 MARLY
maendly-paysagiste.ch



le plein
d'énergie

celsa-charmettes
mazout | carburants | lubrifiants **0800 321 521**
celsa-charmettes.ch



**Créa
sols**

parquet - stratifié - tapis - PVC
Qualité - précision - confort
079 374 14 60 - 1723 Marly
www.creasols.com



Abbaye
d'Hauterive

Magasin monastique

Toute une gamme de produits confectionnés
par les moines:

Pain • Biscuits • Confitures • Bières et liqueurs Herbes médicinales • Produits diététiques et biologiques • Cosmétiques • etc.	Semaine mardi - samedi 14 h 00 - 17 h 00
	Dimanche 11 h 00 - 11 h 40 14 h 45 - 17 h 00

www.abbaye-hauterive.ch



HYUNDAI Fribourg
Garage M. Zimmermann SA

Rte de Chésalles 56, 1723 Marly



HYUNDAI

www.hyundai-fribourg.ch
Tél. 026 436 50 46



A 5 minutes de chez vous

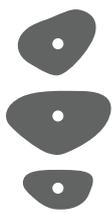
- ° Brûleur mazout et gaz (toutes marques)
- ° Régulations de chaudières
- ° Contrats d'entretiens
- ° Dépannage 7/7
- ° Conseils-vente

Tentlingen - Fribourg
Bergstrasse 6
CH-1734 Tinterin

Tél.: 026 418 00 70 Fax: 026 418 00 71

Gauch Gérard *Maitrise fédérale de spécialiste en combustion*
Contrôleur de combustion avec brevet fédéral

Partenaire:  



**LILIANA
DEBROT**

Conseil psychologique
Analyse transactionnelle
Supervision

*Je vous offre un lieu d'écoute et de soutien,
dans le respect et la confidentialité.*

076 594 22 30 – Ch. de la Combetta 10 – 1723 Marly
liliana.debrot@sunrise.ch – www.liliana-debrot.ch

BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE DE MARLY

Située à la Jonction, au 1^{er} étage du bâtiment de la Coop, la bibliothèque offre :

- Un fonds de plus de 30000 documents (pour adultes, enfants et adolescents), composé de documentaires, romans, BD, périodiques, DVD (enfants) ainsi que de romans pour adultes en allemand.
- Consultation du catalogue complet et de votre compte personnel ainsi que possibilité de réserver les documents par internet sous www.marly.ch

ANIMATIONS

Dès la rentrée, reprise des animations :

- Né pour lire pour les enfants de 0 à 5 ans
- L'heure du conte pour les enfants dès 4 ans

SERVICES

- Possibilité pour nos lecteurs d'accéder à FReBOOKS (emprunts de livres numériques en français et en allemand)
- Pour les personnes à mobilité réduite, il est possible de recevoir vos livres à domicile sans frais supplémentaires.
- Renseignements à la bibliothèque.

HEURES D'OUVERTURE (VALABLES TOUTE L'ANNÉE)

Lundi	fermé
Mardi	15 h00 – 20 h00
Mercredi	15 h00 – 18 h00
Jeudi	9 h00 – 11 h00
Vendredi	14 h00 – 18 h00
Samedi	10 h00 – 13 h00

FERMETURE ANNUELLE

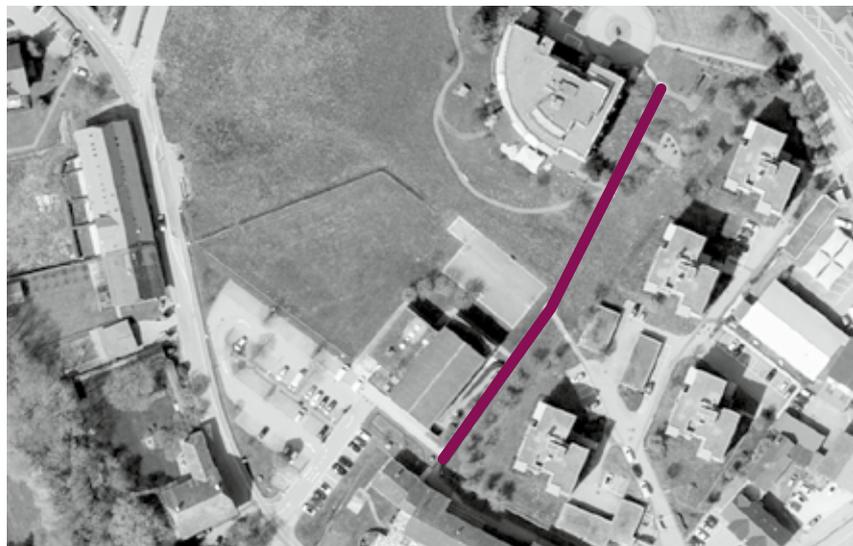
La bibliothèque sera fermée du 23 juillet au 6 août 2018.

Tél. 026 435 50 95
Mail : biblio@marly.ch



FERMETURE TEMPORAIRE

Du chemin piéton entre la Résidence des Epinettes et le Centre scolaire de Cité, pour cause d'extension du réseau de chauffage à distance communal du 9 juillet au 23 août 2018. Merci de votre compréhension !



FÊTE NATIONALE

L'ÉDITION 2018 À MARLY

La Fête nationale est célébrée en alternance dans la commune du Mouret et dans notre commune, réunissant ainsi les populations de plusieurs communes. Cette année, c'est notre commune qui met sur pied cette manifestation, associée aux communes d'Épendes, Ferpicloz, Le Mouret et Villarsel-sur-Marly.

La Fête nationale aura donc lieu le :

Mardi soir 31 juillet 2018, Centre sportif de la Gérine.

L'orateur invité est le conseiller national Dominique de Buman. Les organisateurs se sont déjà mis au travail afin d'offrir aux populations des communes concernées la possibilité de se divertir, de se restaurer et de passer un moment convivial à l'occasion de la Fête nationale.

UTILISATION DE TONDEUSES À GAZON

Selon le règlement de police, l'emploi, à l'extérieur, de tondeuses à gazon ou autres machines à moteur, est autorisé :

Du lundi au vendredi
de 7 h à 12 h et de 13 h à 20 h (sauf les jours fériés)

Le samedi
de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Les machines agricoles ne sont pas visées par cet article.

Jean-Daniel Bossy

Peinture – Papiers peints
1722 BOURGUILLON/FR

Un intérieur plus chaleureux

Peinture haute décoration à l'ancienne
Plâtre vieilli et ciré / Chaux d'antan
Peinture à l'aspect essuyé



Beau-Chemin 17
☎ 026 322 12 72 - Natel 079 230 26 56

ECOLE DE DANSE

- Fitdankbaby dès 3 mois
- Éveil à la danse dès 3½ ans
- Hip Hop
- Step Bodysculpt
- Danse Orientale
- Zumba
- Yoga
- Pilates



Pour tous renseignements :

PROFIL DANCE Ch. des Sources 11
1723 MARLY 079 693 39 76
www.profildance.ch

Révision de citerne Tank-Revisionen **QUALI TANK**

zertifiziert
1998

Qualitäts-Prüfstelle für
Tankrevisionen



Tank-Revisionen
Schlossmatte 11
3185 Schmitten
Tel. 026 496 16 87

garage-berset.ch



MASERATI

LEXUS

TOYOTA

celsius
groupe e

CHAUD

Partez gagnant avec nos
solutions de chauffage

Notre chaleur, votre confort



ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

08 H 10 À 15 H 20

La période de fin d'année respire le soleil, les activités en extérieurs, les expérimentations avec l'eau ou encore des moments autour de notre beau potager. Malgré cette apparence estivale, c'est une période chargée pour les enseignants et leurs élèves, mais plus encore pour les stagiaires...

Chaque année, à la même période, nous accueillons ces futurs enseignants primaires qui sont en formation à la Haute École Pédagogique de Fribourg. On les rencontre, on ouvre nos classes et nos armoires pour leur permettre de lier ce qu'ils ont appris en cours à du réel, à des gestes, à la matière vivante qu'est une salle de classe.

Cette année il y a Maude, Quentin, Thierry, Maxime et Mélanie. Certains sont en première année et hésitent encore entre se spécialiser pour « les petits » ou les « plus grands ». Ils oscillent entre observation et prise en charge de la classe, et découvrent au travers de notre quotidien le métier d'enseignant et tout ce qui se déroule dans l'ombre, une fois les élèves chez eux : préparations de leçons, corrections, conception de nouveau thème, entretien, budget, commande du matériel, réunion d'établissement, formation continue ou encore la mise à jour des observations, etc. L'avant et l'après 8 h 10-15 h 20...

En deuxième année, les stagiaires prennent en main la classe de manière quasi autonome. Nous, les « formateurs de terrain », nous les observons, nous les accompagnons et puis surtout nous échangeons sur nos manières de faire et les leurs. À l'image de compagnons qui marchent côte à côte, il ne suffit pas de dire « c'est bien » « c'est pas bien », mais bel et bien de comprendre et argumenter pourquoi tel mot, pourquoi tels jeux, pourquoi ce choix... Et cela toujours en fonction de notre classe, de nos élèves et du programme.

L'image de la dernière ligne droite est parfaite pour l'étudiant de troisième année... Son stage se terminera par un examen pratique, une composante du précieux Sésame qui dès cet autonome lui permettra de dire « je suis enseignant ». Devenir un professionnel de l'éducation c'est oui, trois ans de formation, mais c'est aussi du terrain, des rencontres avec des enseignants (nous), les élèves (vos enfants) et beaucoup, beaucoup de remise en question... Pour finalement se tenir debout face à ses élèves, au temps des feuilles qui voltigent et enseigner avant, pendant et après la tranche du 8 h 10-15 h 20. Parce qu'au final, quand on est enseignant, on conçoit sans cesse même quand vient la nuit...

Sophie Korol

LA POÉSIE POUR TOUS !

Plusieurs classes du CO de Marly ont participé aux activités de « La poésie ça court les rues » organisées par la Semaine de la lecture. Dans les rues de Fribourg, par diverses installations et exercices pratiques, la population a été invitée à observer, à écouter, à lire, à créer de la poésie.

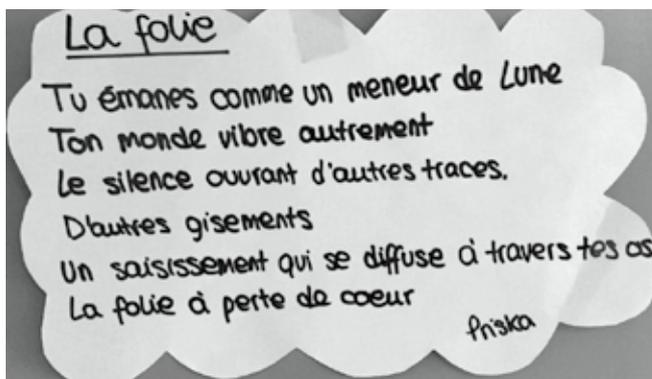
Approchez les mots, goûtez leur son, osez rédiger, la poésie n'est pas un exercice réservé aux poètes savants et reconnus.

Chacun possède les talents nécessaires pour l'émerveillement personnel, la drôlerie offerte par les vers et les rimes ou simplement par une prose douce et belle.

Osez, osez ! Les élèves de la classe 11B ont plongé dans le bain poétique grâce aux pastiches, à l'anaphore, à l'acrostiche ou la poésie en deux mots. Un vrai rafraîchissement avant les épreuves du diplôme qui s'approchent.

Tu irradies comme un meneur d'amour
Ton monde vibre autrement
Cadenacé par la folle folie d'aimer
Qui se diffuse à pertes de cœurs.

Axelle, 11B, avril 2018



Prisaka, 11B, avril 2018

Pour le CO de Marly, Françoise Savoy

SOCIÉTÉS

TOURNOI OPEN DE MARLY

BIENVENUE

Le Tennis Club Marly a le plaisir de vous inviter à assister à son traditionnel tournoi de tennis. Venez découvrir les talents de la région ! Restauration et animations pour petits et grands !



ENTRÉE LIBRE

MANIFESTATIONS DE JUILLET À SEPTEMBRE 2018

JUILLET

11-22 **Open de Marly** Tennis Club Marly Centre sportif de la Gérine

31 **Fête nationale**

Centre sportif de la Gérine

SPIELGRUPPE TRIP TRAP GROUPE DE JEU

«Schritt für Schritt, Neues entdecken»

«Pas à pas, de nouvelles découvertes»

HERZLICH WILLKOMMEN!

Unsere ausgebildeten Spielgruppenleiterinnen ermöglichen Kindern ab 2 Jahren, beim freien, unbeschwertem Spiel – drinnen und draussen – sowie beim Basteln, Malen und Singen wichtige Erfahrungen zu sammeln. Wir sind eine deutschsprachige Spielgruppe, die auch gerne französisch sprechende Kinder aufnimmt.

BIENVENUE!

Accompagnés de nos monitrices formées, les enfants à partir de 2 ans ont la possibilité de faire d'importantes découvertes en jouant – à l'intérieur et en plein air – en dessinant, en bricolant, et en chantant. Nous sommes un groupe de jeu de langue allemande qui accueille volontiers des enfants francophones.

6 GRUPPEN STEHEN IHNEN ZUR WAHL

6 GROUPES SONT À VOTRE DISPOSITION

2 – 3 Jährige / 2 – 3 ans

1. Di/ma 9h00 – 11h00

2. Do/je 9h00 – 11h30

ab 3 Jahren / dès 3 ans

3. Mo/lu 13h30 – 16h30

4. Mi/me 8h30 – 11h30

5. Do/je 13h30 – 16h30

6. Fr/ve 8h30 – 11h30

AUSKUNFT/RENSEIGNEMENTS

Brigitte Meier info@trip-trap-marly.ch
Tél. 026 413 27 13 www.trip-trap-marly.ch

LUDOTHÈQUE

OUVERTURES/ÖFFNUNGSZEITEN

Mercredi/Mittwoch 13h30 – 16h00

Samedi/Samstag 9h30 – 12h00

Attention – Nouvelle adresse!

Chemin des Epinettes 2 (à l'étage de la Garderie Marly-Cité)
1723 Marly

RENSEIGNEMENTS

Téléphone 076 282 75 40

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

HORAIRE D'OUVERTURE DE L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE (AES) 2018-2019
DÈS LE 23 AOÛT 2018, MARLY-CITÉ ET MARLY GRAND-PRÉ

	Matin	Midi	Après-midi
Lundi	6h45 – 8h00	11h50 – 13h30	13h30 – 18h30
Mardi	6h45 – 11h50	11h50 – 13h30	13h30 – 18h30
Mercredi	6h45 – 11h50	fermé	fermé
Jeudi	6h45 – 11h50	11h50 – 13h30	13h30 – 18h30
Vendredi	6h45 – 8h00	11h50 – 13h30	13h30 – 18h30

A moins de 3 inscriptions, l'unité d'accueil n'est en principe pas ouverte. L'accueil extrascolaire est fermé le mercredi à midi, ainsi que le mercredi après-midi. L'accueil extrascolaire est fermé durant toutes les vacances scolaires, ainsi que pendant les jours fériés.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS OU INSCRIPTIONS

Vous pouvez appeler le secrétariat de l'accueil extrascolaire au 026 436 19 56 le lundi matin de 8h à 12h et les mardis et jeudis de 8h à 11h30 et de 14h à 17h. Vous pouvez aussi nous atteindre par e-mail : aes@marly.ch

ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR/SARINE

ENFANTS CHERCHENT MAMANS DE JOUR

Vous souhaitez exercer une profession valorisante et enrichissante au contact d'enfants, à votre domicile?

N'hésitez plus, contactez-nous et devenez assistante parentale!

ASSOCIATION D'ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR DE LA SARINE

www.accueildejour.ch

HORAIRE DE PERMANENCE

Lundi et jeudi 13h00 – 16h00

Mardi et mercredi 8h30 – 11h30

CONTACT

Téléphone 026 322 69 26
E-mail sarine@accueildejour.ch

CALENDRIERS SCOLAIRES

L'ensemble des calendriers scolaires en cours et futurs sont consultables sur le site de l'Etat de Fribourg à l'adresse suivante : www.fr.ch

ou sur le site de la commune de Marly à l'adresse suivante : www.marly.ch

HALTE-GARDERIE ET GROUPE DE JEU DE MARLY

HALTE-GARDERIE

La halte-garderie est ouverte aux enfants de 2 à 5 ans (à la carte) et aux enfants jusqu'en 2^e enfantine. Elle est ouverte également aux enfants de toutes les communes.

MARLY-CITÉ

Mardi	8 h 00 – 11 h 45
-------	------------------

Jeudi	8 h 00 – 11 h 45
-------	------------------

MARLY GRAND-PRÉ

Lundi	8 h 00 – 11 h 45	13 h 15 – 16 h 30
-------	------------------	-------------------

Mercredi	8 h 00 – 11 h 45
----------	------------------

Vendredi	8 h 00 – 11 h 45
----------	------------------

ATELIERS POUR ENFANTS DE 3 À 5 ANS

- Marly-Cité lundi matin et mercredi matin
- Marly Grand-Pré mardi matin et jeudi après-midi
- Inscriptions pour les groupes de jeux (inscriptions dès maintenant)
- 2x par semaine pour les enfants nés entre le 1^{er} août 2014 et le 31 juillet 2015.

Nouveaux horaires (depuis la rentrée 2015) : horaires élargis de 8 h 30 à 11 h 30 (possibilité d'amener l'enfant ¼ h avant et de venir le rechercher ¼ h après). Sur inscription. Horaires groupe de jeu le matin 8 h 45 à 11 h 15, l'après-midi de 13 h 30 à 15 h 30 (inchangés).

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS HALTE-GARDERIE ET GROUPE DE JEU

M^{me} Nathalie Schwab : 026 436 14 36

Site internet : www.garderie-maternelle-marly.ch

N.B. la halte-garderie et le groupe de jeu sont fermés durant les jours fériés et les vacances scolaires.

CRÈCHE COMMUNALE LES POUCETOFS

Depuis 1991, la crèche Les Poucetofs accueille des enfants de 4 mois à 6 ans. L'objectif principal de l'équipe de la crèche est « le plaisir de l'enfant à être parmi nous ». Elle aide l'enfant à développer son identité pour qu'il puisse petit à petit acquérir une bonne estime de lui-même.

PRESTATIONS OFFERTES

Des personnes qualifiées encadrent vos enfants durant la journée. Toutes nos activités sont dirigées vers leur ouverture au monde et à la vie. Les repas sont concoctés par notre cuisinière, suivi du label Fourchette verte. Inscription dès deux demi-jours par semaine.

POSSIBILITÉ D'ACCUEIL

- Groupe des Petits Lutins :
10 bébés de 4 mois à 2 ans (horizontal)
- Groupe des Enchanteurs :
11 enfants de 1 an et demi à 6 ans (multiâge)
- Groupe des Elfes :
11 enfants de 1 an et demi à 6 ans (multiâge)

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi de 7 h 15 à 18 h 15

ADRESSE ET TÉLÉPHONE

Route du Centre 15 – 1723 Marly

Tél. 026 436 31 71

SERVICES AUXILIAIRES SCOLAIRES

FLOS CARMELI

Centre de logopédie

Services de logopédie, psychologie et psychomotricité

Route Saint-Barthélemy 18

1700 Fribourg

info@flos-carmeli.educanet2.ch

026 484 87 87

DIRECTION

Elisabeth Simonet, 026 484 87 80

RESPONSABLE DES SERVICES

026 484 87 96 (mercredi + vendredi matin)

- Logopédie – Emmanuel Batoz
- Psychologie – Vania Widmer
- Psychomotricité – Aurélie Neuhaus

LOGOPÉDIE

Marly-Cité

Perrin Suchet Stéphanie	Lundi et jeudi	+41 26 436 12 89
-------------------------	----------------	------------------

Akin Betül	Mardi matin, jeudi	+41 26 436 12 89
------------	--------------------	------------------

Marly Grand-Pré

Von Der Weid Horner Danièle	Lundi, mardi	+41 26 552 15 27
--------------------------------	--------------	------------------

Akin Betül	Lundi, mardi après-midi, mercredi	+41 26 552 15 28
------------	--------------------------------------	------------------

PSYCHOMOTRICITÉ

Marly Grand-Pré et Cité (salle à Marly Grand-Pré)

Bovet Céline	Lundi, mardi	+41 26 552 15 39
--------------	--------------	------------------

PSYCHOLOGIE

Marly-Cité

Genoud Sarah	Lundi, mardi	+41 26 436 12 89
--------------	--------------	------------------

Marly Grand-Pré (nouvelle école)

Widmer Vania Bruss Alice	Lundi, mardi, mercredi après-midi, jeudi	+41 26 552 15 21
-----------------------------	---	------------------

SOCIÉTÉ DE TIR DE MARLY

TIR DE NUIT À MARLY

La huitième édition du tir de nuit, celle de 2018 à Marly, ayant été annoncée dans les colonnes de ce journal (Marly Information 1- 2018), nous voulons poursuivre avec d'autres nouvelles. Rappelons que ce tir avait lieu jusqu'ici autour du premier août, ainsi les nuisances sonores du tir étaient couvertes par les feux d'artifice. Mais la date n'étant pas optimale, nous avons cette année déplacé ce tir. Il aura lieu les



vendredi et samedi 14 et 15 septembre 2018, de 21 h à 24 h, au stand pistolet des Faveyres. Aujourd'hui, nous voulons présenter le nouveau comité. Sur la photo, debout de gauche à droite: Richard Sgobero, responsable des finances, Grégory Progin, président de la société de tir de Marly, Björn Rothe, responsable technique, Christian Guillaume, président du comité d'organisation du tir de nuit 2018, Anne-Sophie Guillaume, secrétaire, Jean-François Emmenegger, membre du comité, et devant à genou, Augustin et Aurélie Guillaume, membres du comité. La particularité de ce tir nuit sont les cibles éclairées par la lumière ultra-violette. Cela donne un effet spécial, apprécié par les tireurs. Cette année, il y a plusieurs innovations, dont la création d'une nouvelle cible avec la chauve-souris, animal nocturne qui peut être d'ailleurs observé autour du stand des Faveyres. Cette manifestation est approuvée par les autorités communales et se trouve sous l'étroite surveillance des autorités militaires cantonales. Toutes les mesures de sécurité sont prises, affichages sur place, barrages supplémentaires mis en place dans les nuits du 14 et 15 septembre entre 21 h et 24 h.

L'accès à la buvette du stand des Faveyres étant évidemment libre! Cette 8^e édition se veut non seulement un beau concours de tir mais également une belle fête. Le public est cordialement invité à nous rendre visite et à passer un bon moment avec nous en dégustant une saucisse et en se désaltérant. Nous remercions les autorités de permettre cette innovation sportive à Marly en faveur de la jeunesse, ainsi que tous les habitants d'accepter cette nuisance sonore minime. Voici le numéro de téléphone qui permet de s'informer: 079 571 96 00.

Christian Guillaume,

Président du comité d'organisation du tir de nuit 2018

Jean-François Emmenegger, membre du comité

SOCIÉTÉ DE TIR DE MARLY

TIR D'AMITIÉ DES ZÄHRINGEN

Cette année le tir d'amitié des Zähringen-Fribourg (TAFZ) a eu lieu le vendredi 1^{er} juin, comme de coutume une semaine avant le week-end du tir en campagne au stand de tir à 300 mètres du Pré-Novel et au stand des Faveyres pistolet à Marly. Cette manifestation sportive est suivie par une soirée récréative à la buvette des Faveyres où M^{me} Daniela Maniglio, gérante, nous sert une excellente fondue fribourgeoise, très appréciée par les tireurs venant d'outre-Sarine ou du bord du lac Léman. Les délégations des « Stadtschützen Olten », des « Carabiniers de Lausanne », de la « Société de tir de la Ville de Fribourg, Confrérie des tireurs de St-Sébastien », de la « Société de tir pistolet de Treyvaux » et de la « Société de tir de Marly » se sont réunies dans un esprit de confédérés helvétiques, propre aux tireurs. N'oublions pas que la Société suisse des carabiniers (SSC), fondée en 1824 à Aarau, porteuse de l'idée suisse, a joué dans la construction de la Suisse contemporaine. Le tir d'amitié Zähringen est pour nous l'occasion de continuer cette tradition de se rencontrer entre tireurs au-delà des frontières cantonales. La fréquentation annuelle des tirs cantonaux s'inscrit d'ailleurs dans la même logique. Cette rencontre est organisée par M. Lucien Brügger, la soirée est dirigée par M. Jean-François Emmenegger, société de tir de Marly. Nous avons eu 36 participants. Les discours sont tenus en français et en allemand, Fribourg étant un pont linguistique entre la Suisse alémanique et la Suisse romande, franchissant le « Saanengraben ». Monsieur Claude Schröeter, président d'honneur de la société cantonale des tireurs fribourgeois, était hôte d'honneur du tir d'amitié Zähringen-Fribourg 2018.

Jean-François Emmenegger, société de tir de Marly

MARLY BASKET

UN ACTEUR À PART ENTIÈRE

Bientôt 50 ans d'activité ! Une véritable réussite pour ce club qui s'inscrit à présent comme un acteur à part entière du basket fribourgeois. Ce succès, le Marly Basket le doit d'abord à son histoire. Créé en 1970 sous le nom Marly BBC le club accède très rapidement à la première ligue nationale en 1972. C'est en se construisant lentement mais sûrement que le Marly Basket un an plus tard crée son mouvement junior essentiel pour assurer la relève.



Aujourd'hui, le Marly Basket bénéficie d'une structure de qualité tant au niveau sportif qu'administratif. Son organisation permet au club de se positionner comme un club attractif et sérieux pour ses membres. Les équipes répondent

présent sur la scène du Basket fribourgeois ! Cette saison, plusieurs changements sont intervenus au terme de l'assemblée générale qui s'est tenue en juin 2017. En effet, le comité s'est doté d'un nouveau président en la personne d'Yvan Schaffter, ainsi que Jean-Claude Ducry comme nouveau trésorier et secrétaire. Ensemble et accompagnés de Lauriane Macherel, ils sont heureux de pouvoir reprendre le flambeau et contribuer au succès du Marly Basket en n'oubliant pas de remercier très chaleureusement les membres sortants, Zeki (président) et Hikmet Ayan (trésorier, responsable technique) ainsi qu'Hervé Meuwly (responsable mini-arbitres) pour l'excellent travail réalisé durant les dernières saisons.

Au niveau sportif, ce sont huit équipes, dont six en mouvement junior et mini-basket, qui s'entraînent à plusieurs reprises par semaine à la Salle de Marly Grand Pré et participent aux matches et tournois du championnat fribourgeois. Vous trouverez le détail des formations et des horaires d'entraînements sur notre site internet.



Notre club est toujours à la recherche de nouveaux membres, joueurs (principalement dans les catégories U7/U9/U11/13), officiels et de soutien pour son comité.



N'hésitez pas à nous écrire à l'adresse suivante pour nous rejoindre : secretariat@marlybasket.ch

EN HOMMAGE À BERNARD CUENNET

Bernard Cuennet nous a quitté en mars dernier. M. Louis Sallin évoque ici la mémoire de cette figure sportive de Marly, qui s'est engagée durant de nombreuses années pour la collectivité, dans les sociétés et ensuite pour la collectivité communale. Il a en effet exercé la charge de Conseiller communal de 1974 à 1991, à la tête du dicastère de l'édilité, en assumant aussi plus spécialement le mandat de Vice-Syndic de 1978 à 1984 et celui de Syndic de 1984 à 1986.

« Dans sa jeunesse Bernard a pratiqué de nombreux sports, comme le football avec le FC Marly en 4^e ligue : il a même eu le plaisir de participer à la promotion de la première équipe en 3^e ligue. Il a aussi participé à la reconstruction du Club Athlétique de Marly en automne 1965, avec l'organisation d'un cross-country sur les chemins alentours de l'ancien terrain de football des Fontanettes à la route de Chésalles. Lors de cette reconstitution les membres présents de cette nouvelle section ont désigné Bernard à la présidence de ce club. Il était aussi un excellent marcheur et alpiniste. Nous avons parcouru tous les « hauts » sommets des Préalpes fribourgeoises du printemps à l'automne. Les départs étaient alors fixés au domicile à

5 heures du matin, ceci pour faire le gros de la montée avant les grandes chaleurs. Nous avons aussi fait quelques sommets valaisans, passant la nuit dans des cabanes du Club alpin suisse. Comme dirigeant sportif, il a su cultiver le lien entre les clubs et les sociétés du Club sportif de Marly (CSM), dès la constitution des premières sections, donc dès les années 1965/1966. Je rappelle que les premières sections ont été le FC Marly, le CA Marly, la Société de Gymnastique de Marly, le Marly Basket, la Gym Hommes et la Gym Dames. Lors de la construction du stade de la Gérine, du parcours Vita et de la halle de gymnastique de Marly-Cité, dans les années 1966 à 1972, il a joué un rôle très important entre le CSM et le Conseil communal de Marly. C'est à cette période que l'assemblée générale du CSM, le comité, les clubs et les sociétés présentes, ont nommé notre ami Bernard à la Présidence pour quelques années, jusqu'à son entrée au Conseil Communal de Marly en 1974, qu'il a quitté en 1991, non sans avoir assumé la Syndicature après le départ de Monsieur Jean Gaudard. Le Conseil de cette époque a par exemple confié le mandat à Bernard d'aller négocier avec la famille Kuenlin l'achat d'un terrain pour la construction du stand au petit calibre 25 et 50 mètres à la route de Chésalles, à la satisfaction des tireurs de Marly et de la Société de tir de la Ville de Fribourg. Par son engagement et le plaisir de servir la collectivité Bernard a été durant toute sa vie une personnalité et un dirigeant sur qui on pouvait compter. »

Louis Sallin, président du Club sportif de Marly

GYMNASTIQUE AUX AGRÈS

POPULAIRE ET UNIQUE

En fin avril 2018, c'est à Domdidier que s'est déroulé le Championnat Cantonal de Fribourg. Pour la catégorie C2, Agrès Garçons, c'est **Olivier Ryckebusch Shapiro**, de Marly, qui a remporté la Médaille d'Or pour la deuxième année de suite. Olivier fréquente l'école de Grand-Pré et fait partie de la FSG Fribourg-Freiburgia, qui est la société de gymnastique de la Ville de Fribourg.

La gymnastique aux agrès telle qu'on la connaît en Suisse n'est pratiquée dans aucun autre pays. La gymnastique aux agrès de sociétés est unique, et c'est la raison pour laquelle les sociétés suisses se sont déjà produites avec éclat à plusieurs reprises dans des manifestations à l'étranger. Elle bénéficie d'une grande popularité, que ce soit auprès des enfants, des jeunes ou des adultes.



La gymnastique aux agrès de sociétés comporte 8 catégories : C1, C2, C3, C4 sont les catégories jeunesse. C5, C6, C7 et C dames (dès 20 ans), respectivement C messieurs (dès 30 ans) sont les catégories adultes.

Disciplines pratiquées en gymnastique aux agrès individuelle : barres parallèles, sol, barre fixe, anneaux balançants, saut

*Bravo au champion Marlinois Olivier Shapiro !
(Photo Dimitri Plaschy)*

Rte de Chésalles 9
Case postale 347
CH-1723 Marly 1

WAB

technique

Climatisation - Ventilation - Chauffage

Tél: 026 436 58 00
Fax: 026 436 58 09
info@wab-technique.ch www.wab-technique.ch

Maitre - Ramoneur

Serge COCHARD
Rte des Chênes 30
1727 Corpataux

026 411 20 04
079 426 24 49

cochard.serge@bluewin.ch



Carrosserie Baeriswyl S^A

CARROSSERIE - PEINTURE AU FOUR - MARBRE UNIVERSEL

Route des Préalpes 3 - Tél. 026 436 18 28
1723 MARLY

Brevet fédéral
Réparations toutes marques - Travaux garantis

Dentiste et Hygiéniste

Med. Dent. Daniela Zeller
Hygiéniste Mélissa

026 430 08 08

Sur rendez-vous
Enfants et Adultes

centredentaireb1.ch

Route du Chevalier 7 - 1723 Marly
www.cdb1.ch

RAIFFEISEN

Fixez maintenant un entretien conseil



Toujours là où il y a des chiffres.

Faites de nous votre banque principale: toute la région vous en sera reconnaissante.

En tant que sociétaire Raiffeisen, vous êtes non seulement client mais aussi copropriétaire de votre banque. Et si vous faites de Raiffeisen votre banque principale, vous bénéficiez de services et d'avantages de première qualité et vous soutenez votre région.

RAIFFEISEN

Ouvrons la voie



Pedicure Fusspflege | Soins des pieds

Frau Mercedes Birchler-Iturbides
Dipl. Pedicure / Fusspflegerin SFPV

Für Frauen und Männer | Pour femmes et hommes

Professionelle Fuss- und Nagelpflege
Hornhautentfernung & Fussmassage



Soins professionnels des pieds et des ongles
enlever les callosités & massage des pieds

Bitte um Voranmeldung | Sur rendez-vous
T 079 233 55 22
Rue de l'Industrie 16 | 1700 Fribourg

www.orthopaedie-ruffieux.ch



Bon CHF 5.-
Für Fusspflege | Pour pédicure

Preis | Prix Pedicure: CHF 76.-

MARLY-FOLIES

LA PROCHAINE ÉDITION EN 2019

Marlinoises, Marlinois, tenez-vous prêts! Marly-Folies reviendra en 2019 et vous en mettra plein la vue. En effet, deux ans après une édition qui avait marqué le grand retour de la manifestation populaire et adorée par les habitants de notre belle commune, le comité prépare une édition 2019 inoubliable!

Si l'édition 2017, avait été marquée par une météo capricieuse, sachez que le comité a mis en place une task force pour remédier à ce problème, les négociations avec dame nature sont déjà sur la bonne voie. Humour mis à part, le comité se lance dans cette édition 2019 avec une motivation sans faille et une envie de vous faire vivre des souvenirs inoubliables lors de cette grande fête marlinoise!

Et pour finir un grand merci à tous les sponsors, aux partenaires, aux autorités et à tous ceux qui ont œuvré de près ou de loin à la réussite de l'édition 2017 de la manifestation.

Pour revivre la dernière édition, découvrez les photos réalisées par Cindy Clément sur notre site Internet : www.marly-folies.ch

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS!

L'équipe de Marly-Folies cherche du renfort.

Si vous aussi vous souhaitez participer à l'organisation de la plus grande manifestation marlinoise, rejoignez-nous! Nous recherchons des personnes motivées, prêtes à intégrer l'équipe d'organisation.

N'hésite pas à nous contacter pour toute demande d'information: info@marly-folies.ch ou André Neuhaus, 079 272 62 09.

GRUPE ANTI-GASPI DE MARLY

BOURSE D'AUTOMNE – HIVER

Le groupe ANTI-GASPI organise une Bourse d'automne-hiver (vêtements de bébés, d'enfants, d'adolescents).

**Le lundi 1^{er} octobre 2018 à la halle de gym de Marly-Cité.
Vente de 15h30 à 20h**

Réception des articles : Lundi 1^{er} octobre
de 9 h 30 à 14 h précises

Retrait des articles : Mardi 2 octobre
de 9 h à 11 h précises.

Tous les articles doivent être munis d'une étiquette neutre, volante attachée avec de la ficelle! Uniquement la taille, la désignation et le prix doivent y être mentionnées!
Grandeur étiquette 8 cm x 6 cm
(étiquettes non conformes refusées).

- Vêtements bébés / enfants / adolescents, taille 50 cm à 176 cm–Vêtements de grossesse
- Ceux-ci doivent être propres, en vogue et en bon état. Les deux pièces doivent être cousues ensemble.
- Les chaussures doivent être propres et attachées ensemble avec de la ficelle
- Jeux, jouets, livres (maximum 30 lots de livres). Les jeux, les livres doivent être attachés solidement en lots (2-3 livres max.), avec de la ficelle. Le nom et le numéro de téléphone du vendeur doivent être mentionnés sur les emballages des jeux électroniques.
- Les peluches ne sont plus acceptées.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de vol ou autres dégâts. Nous ne retenons que le 15% pour nos frais.

Le Groupe Anti-Gaspi de Marly

Renseignements :

Jessica 079 237 54 87 ou jessica.limat@hotmail.com
(nous recherchons des bénévoles. Vous pouvez vous annoncer au numéro ci-dessus).

ECOLE DE MUSIQUE LA GÉRINIA

INITIATION MUSICALE

Tu aimes la musique et tu souhaites commencer un instrument? Nous sommes là pour toi!

Comme chaque année, la société « La Gérinia » de Marly organise des cours d'initiation musicale dans le cadre de son école de musique. Son but principal est d'entourer les musiciennes et musiciens en herbe afin de leur offrir de solides connaissances et de développer leurs goûts musicaux. Durant la 1^{re} année, les élèves suivent un cours collectif de solfège d'une heure par semaine le vendredi après l'école. Ils y apprennent les notes et les rythmes. Dès la 2^e année, ils étudient l'instrument choisi (mis à disposition par la Gérinia) en cours individuel de 30 minutes par semaine. Plusieurs activités facultatives telles que camps musicaux et musique de groupe leur sont proposées.

- **Début des cours :** Vendredi 21 septembre 2018
- **Age d'admission :** dès la 4H (2^e primaire)
- **Délai d'inscription :** Vendredi 14 septembre 2018

SOIRÉE DÉCOUVERTE

Viens faire connaissance avec les élèves de la Jeune Gérinia et y découvrir tous les instruments de musique **le vendredi 7 septembre à 18 h** au local de musique de la Gérinia (à côté de l'école primaire de Marly Grand-Pré)!

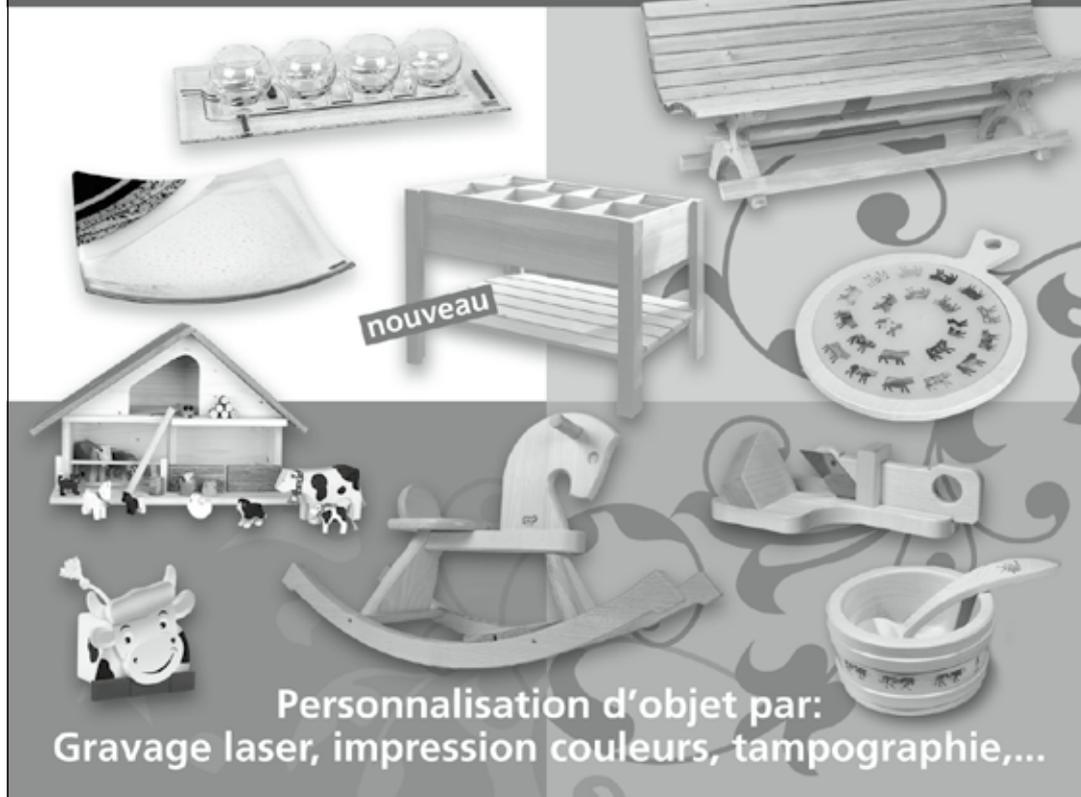
COMMENT S'INSCRIRE AU COURS DE SOLFÈGE?

Tu peux t'inscrire via notre site internet dans la section Ecole de Musique : www.lagerinia.ch

Inscription et information chez Eric Bugnon,
Impasse des Primevères 10, 1723 Marly,
info-emgm@lagerinia.ch, 026 436 40 01.



**Produits folkloriques • Jouets en bois
Cadeaux pour sociétés • Articles en verre**



Ateliers de la Gérine
Route de la Gérine 27
1723 Marly 1

Ateliers des Préalpes
Route des Préalpes 18
1752 Villars-sur-Glâne

www.ateliers-gerine.ch
Tél. 026 435 23 00

BOUTIQUES



Catalogue sous:
www.gerino.com

Personnalisation d'objet par:
Gravage laser, impression couleurs, tampographie,...

CNC
CNC_IMMOBILIER_SA

COURTAGE_NÉGOCIATION_CONSEIL
Tél: 026 422 3232 www.cnc-immobilier.ch

**UN SERVICE PROFESSIONNEL
ADAPTÉ À VOS BESOINS.**

**NOUS VENDONS
VOTRE PROPRIÉTÉ**
AU MEILLEUR RAPPORT PRIX_PRESTATION_DÉLAI

STORSA & Compagnie SA
Route de Schiffenen 3 1701 Fribourg

pour votre propriété :

- fourniture et pose de store en toile
- remplacement de toile
- réparation de tous vos stores
- remplacement de tous vos stores

Tél. 026 322 44 15 - Fax 026 321 12 73
storsa@bluewin.ch

Multimarque
point de vente
votre spécialiste en véhicules neufs

GARAGE BIBISCH' AUTOS Sàrl
Marly

CARXPERT Tél. 026 436 17 27

Assistance 24/24

COURS DE FRANÇAIS MARLY SYMPA

POUR UNE MEILLEURE INTÉGRATION

Vous souhaitez apprendre le français dans une ambiance conviviale ?

NOUS VOUS PROPOSONS DES COURS DE SENSIBILISATION

AU FRANÇAIS LE :

Lundi	13 h 30 à 15 h 15 avec garderie pour vos enfants
Jeudi	18 h 30 à 20 h 15
Vendredi	13 h 30 à 15 h 15 avec garderie pour vos enfants

Les cours sont donnés par trimestre, pendant les périodes scolaires.

- janvier – mars
- avril – juin
- septembre – novembre

Votre participation financière aux cours est de 30. – par trimestre, que vous assistiez à 1 ou 3 leçons par semaine. Vous pouvez rejoindre les cours tout au long de l'année. Il vous suffit de vous rendre au Centre d'animation, route des Ecoles 32, (1^{er} bâtiment du site scolaire de Grand-Pré), au début de l'une des leçons. Les inscriptions se font sur place. Vous avez également la possibilité de faire un tandem avec une personne qui vous accompagnera en individuel une fois par semaine ou une semaine sur deux.

Pour toute question ou information supplémentaire, vous pouvez appeler Benjamin au 077 479 81 91.

Pour infos : www.anjm.ch

ESCAPE MARLY

OYEZ, OYEZ, GENS DE MARLY

Le 11 juin dernier a ouvert à la route des Ecoles 32 le premier Escape Game de Suisse romande entièrement imaginé, créé et géré par un programme de réinsertion socio-professionnelle, le PITSC.

En tant que programme communal, nous souhaitons que les habitantes et habitants de Marly puissent bénéficier d'un rabais sur ce jeu d'évasion, raison pour laquelle nous avons le plaisir de vous offrir ce bon de réduction de 20. – pour une partie (1 bon par équipe, non cumulable). Il vous suffit de faire votre réservation sur www.escapemarly.ch et de mentionner que vous êtes en possession d'un bon. Découpez ensuite le logo ci-joint et prenez-le avec vous lors de votre visite !

N'hésitez plus et partez dès à présent à la recherche du professeur Sombretour !

Le Donjon
Escape Marly
Route des Ecoles 32
1723 Marly

POSTE DE COORDINATION ACCUEIL

Dans le cadre d'une collaboration entre le service d'animation socioculturelle, la coordination accueil migrants (CAM), la Commission Marly Sympa et le Cycle d'orientation de Marly, une étude financée par l'Unité pastorale Ste-Claire a été menée sur la qualité d'accueil au sein de la commune.

Cette recherche avait pour but d'établir un état des lieux de la situation d'accueil sur la commune à différents niveaux. Il s'agissait d'identifier la manière dont les personnes sont accueillies et intégrées au sein du territoire, que ce soit par le biais de l'administration communale, des écoles ou encore des sociétés locales.

Débuté au mois de septembre 2017, un rapport a pu être déposé auprès de la Commission Marly Sympa durant le premier trimestre 2018. Durant cette période de nombreuses interviews et tables rondes ont été organisées afin de pouvoir mettre en lumière les actions existantes, les stratégies mises en place et les besoins des différents acteurs afin de renforcer la qualité de l'accueil.

De cette base un espace de création a été mis en place afin de définir une ligne directrice ainsi qu'un projet d'action concret qui sera présenté à la commune dans le courant de l'année 2018.

Michaël Jordan

BON CADEAU (A DÉCOUPER)

Bon de réduction de 20. – pour une partie.

(1 bon par équipe, non cumulable).

Réservation sur www.escapemarly.ch

(Mentionnez que vous êtes en possession d'un bon.)

Découpez ensuite le bon ci-joint et prenez-le avec vous lors de votre visite !

BON CADEAU 20.–





Jean-Michel Borne
Fondé de pouvoir
T 026 347 33 31
jeanmichel.borne@mobiliere.ch



Jonathan Marty
Conseiller en assurances
T 026 347 33 28
jonathan.marty@mobiliere.ch

Quel est votre prochain objectif? Protéger ceux que vous aimez.

Dans le domaine de l'assurance vie aussi, nous avons la solution qui vous convient.

Agence générale Fribourg
Daniel Charrière
mobiliere.ch

Rue du Centre 14
1752 Villars-sur-Glâne
T 026 347 33 33
fribourg@mobiliere.ch

la Mobilière

LAURENT PAPAUX

Boucherie & Traiteur

Arts ménagers- Haushaltapparate



Reparatur – Vente - Verkauf

DANIEL & AUGUSTE HAYOZ SA

Ch. des Falaises 18, 1723 Marly

www.hayoz-sa.ch

TEL. 026 436 25 96 Fax 026 436 59 54 · hayoz.d-a@bluewin.ch

OBJETS TROUVÉS

Nous rappelons à la population
que tout objet trouvé
peut être déposé à l'Administration
communale.

Carrosserie Aebischer

Frédéric Aebischer

Carrosserie Aebischer Sàrl
Rte de Corbaroche 18b
1723 Marly
Tél./ fax : 026 436 16 16
Natel : 079 686 77 49
E-mail : carrosserie.aebischer@bluewin.ch

NOUVEAU A MARLY
Assistance accidents
24/24



- Installations sanitaires
- Dépannage
- Ferblanterie / Couverture
- Paratonnerre
- Canaux de cheminée

Rte de Montécu 11 ■ 1724 Le Mouret
Tél : 026 413 50 50 Mob : 079 242 49 55

FÊTES DANS LES QUARTIERS

ACCUEIL DES NOUVEAUX RÉSIDENTS

Pour commencer, nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé à la fête d'accueil du 4 mai dans le quartier du Confin. Que ce soit par vos bras, votre musique, vos rires, vos sourires ou votre présence, un immense MERCI à tous !

Fête d'accueil vendredi 5 octobre 2018 dans le quartier de la route du Centre

PROGRAMME

17h-20h	Le Square et ses activités pour les enfants
19h	Apéritif offert puis ouverture du « Bar à blabla » Bienvenue à toutes et tous Accueil des nouveaux résidents de Marly Rencontre avec les autorités Présentation de la commune et de ses sociétés
20h	Vernissage de l'exposition (voir ci-dessous) Grill à votre disposition Musique, danse et animation
24h	Fin de soirée

Le programme officiel et complet sera distribué et affiché dans les quartiers les mois précédant la fête ! Vous êtes intéressés à nous donner un coup de main dans la préparation ou le jour même ? Vous désirez organiser une activité durant cette fête (vide grenier, chasse au trésor, cuisine, balade découverte de votre quartier, etc.) ? N'hésitez pas à me contacter soit par email michael@anjm.ch ou par téléphone au 079 176 78 08.

VERNISSAGE DE LA ROUTE DE L'EXPO

« COULEURS À TOI... COULEURS À MOI »

Cette fête sera aussi l'occasion de vernir l'exposition itinérante réalisée en collaboration avec ATD Quart-Monde. Celle-ci vous fera traverser Marly avec, sur votre chemin, des œuvres disposées dans différents commerces, restaurants et autres lieux insolites. Laissez-vous emporter et profitez de contempler quelques œuvres lors de cette soirée. A cette occasion, un plan sera distribué afin de découvrir les autres merveilles réparties dans la commune.



EN CHAQUE PERSONNE SE CACHE UN ARTISTE

Nous aimerions partager cette expérience avec le plus grand nombre de gens possible. Par l'exposition d'œuvres diverses, nous désirons transmettre que chaque être est doué de créativité, également celui qui n'est pas a priori un artiste ; et comment cette force cachée, si elle est régulièrement stimulée, peut porter la personne, la fortifier, l'ouvrir aux autres et au monde.

Alors si vous aussi êtes un « artiste » (peinture, sculpture, collage, écriture ou quoi que ce soit d'autre) et que vous aimeriez participer au travers de l'une de vos œuvres, contactez-nous !



Avec le soutien de :

TANDEMS MIGRANTS

La coordination accueil migrants en collaboration avec le service d'animation socioculturelle de Marly lance un appel à la population :

- Vous vous intéressez au domaine de la migration ?
- Vous avez du temps à disposition ?
- Vous voulez participer à une action concrète ?

Nous sommes à la recherche de bénévoles qui aimeraient être en lien avec des familles migrantes afin de leur apporter un peu de soutien dans leur intégration !

Que ce soit au travers de l'apprentissage du français, d'un soutien administratif, de visites culturelles, ou de simples moments conviviaux vous êtes les bienvenus afin de renforcer notre équipe. Aucune formation n'est requise, aucun nombre d'heures n'est imposé. Il s'agit simplement de mettre un peu de temps à disposition en fonction de vos possibilités. La coordination accueil migrants s'occupe de vous mettre en lien avec une famille et vous accompagne lors du premier rendez-vous afin de vous aider à entrer dans cette démarche. Actuellement une vingtaine de familles ont déjà trouvé un tandem !

N'hésitez pas à nous contacter au 079 625 59 17 pour plus d'information.

Eliane Quartenoud

LE PITSC

Depuis le début du mois de juin, le PITSC a installé à nouveau les traditionnelles fleurs le long de la route de Fribourg. 240 géraniums aux couleurs marlinoises fleurissent ainsi la route cantonale traversant notre commune.

Le PITSC, c'est également un soutien pour vos petits travaux. N'hésitez pas à demander l'aide de nos améliorateurs (-trices) d'environnement pour des montages de meubles, du jardinage, de la peinture, des réparations diverses, ...

Pour tout renseignement complémentaire ou pour l'établissement d'un devis gratuit, n'hésitez pas à prendre contact avec nous au 076 693 85 39 ou par mail à ludo@pitsc.ch.

Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes vos questions.

Pour le PITSC
Ludovic Dougoud



LE SQUARE

PROGRAMME DE JUILLET À
SEPTEMBRE 2018

CARRÉ NOIR

Mercredi 4 juillet
Samedi 25 août
Samedi 1^{er} septembre
Mercredi 5 septembre
Mercredi 12 septembre
Samedi 22 septembre
Samedi 29 septembre

ROUTE DU CONFIN

Samedi 30 juin
Mercredi 29 août
Samedi 8 septembre
Mercredi 19 septembre
Mercredi 26 septembre

BEL-AIR

Samedi 15 septembre

LE SQUARE

est une activité de bricolage pour les enfants dès 6 ans. Celle-ci se déroule dans le quartier concerné. Elle débute à 14 heures et se termine à 17 heures. En cas de mauvais temps, l'équipe du Square vient à 14 heures, comme prévu, chercher les participants dans le quartier pour une activité au Centre, rte des Ecoles 32, ou ailleurs, et les ramène dans le quartier à 17 heures. Activités gratuites et réalisées avec le soutien de FriTime!

Pour d'autres informations, vous pouvez consulter notre site internet www.anjm.ch.

LES INCROYABLES COMESTIBLES

Et si l'on dispersait des bacs un peu partout dans Marly, qu'on les remplissait de terre et qu'on y faisait pousser des fruits, des légumes et des herbes aromatiques afin que chacun puisse, en toute liberté, se servir de ce dont il a besoin pour compléter son repas! C'était le crédo du service d'animation socioculturelle et du PITSC il y a de ça déjà une année! Et oui, douze mois déjà depuis la pose de ces 21 bacs dans la commune. Peut-être les avez-vous vus, peut-être que vous y avez contribué, peut-être que vous vous êtes servis par-ci par-là! Tant mieux, ils sont là pour ça! Cette année l'expérience continue, alors n'hésitez pas à faire vivre ces petits jardins! Que ce soit en y plantant quelques graines, en y déposant des plantons, en les arrosant ou simplement en vous servant. Sentez-vous libres, ces bacs vous appartiennent. Pour la majorité de ces potagers urbains nous avons un parrain ou une marraine qui veille à ce qu'il y ait un minimum d'entretien, même si nous comptons principalement sur l'implication directe des habitants. Un petit nombre est encore à la recherche d'une âme bienveillante, d'une main verte qui assure son développement.

Voici les lieux où ils sont disposés :

- A l'animation, au «Centre»
- Place de jeux de la route des Ecoles
- Ancienne déchetterie (route du Centre)
- Coop Jonction
- Bel Air (au pied des immeubles)
- Epinettes 7 (à côté de la fontaine)
- Ecole de Marly-Cité (Côté route du Chevalier)
- Place de jeux (derrière chez Papaux)
- Chemin des Sources
- Route du Nord 5

Alors si vous voulez devenir «garant» de l'un de ces bacs n'hésitez pas à nous faire signe soit par email michael@anjm.ch soit par téléphone au 079 176 78 08!

Michaël de l'animation

DEUX CARTES POUR FAVORISER
L'ACCÈS À LA CULTURE

20 ANS 100 FRANCS : LA CULTURE EN LIBRE ACCÈS JUSQU'À 21 ANS

Née en Valais en 2012, la carte 20 ans 100 francs est un projet de l'association du même nom. Elle permet à sa détentrice ou son détenteur de moins de 21 ans d'accéder, pour le prix de 100 francs par an, à tous les lieux culturels partenaires. Chaque carte est valable pour douze mois dès la date d'émission. Le projet s'élargira dès septembre 2018 à de nombreux acteurs culturels dans cinq cantons romands dont Fribourg. Equilibre-Nuithonie, le Nouveau Monde, CO2, Bubic, Ebullition, le Festival Les Georges, le Château de Gruyères, le Théâtre des Osses et bien d'autres feront partie de l'offre de la carte. Pour plus d'info sur les événements et les lieux partenaires, ainsi que pour commander ou offrir un abonnement, une seule adresse : www.abo-20-100.ch



CARTE CULTURE DE CARITAS FRIBOURG :

UNE OFFRE CULTURELLE ACCESSIBLE À TOUS

Lancée en 2010 ce programme initié par Caritas Fribourg répond à son engagement de faciliter l'accès à l'offre culturelle et sociale aux personnes qui ont un revenu modeste. Cette carte personnelle est gratuite pour les adultes et les enfants dès l'âge de cinq ans ou des familles domiciliés à Fribourg et dans les communes partenaires. Elle est valable un an et peut être prolongée. Les titulaires de la CarteCulture pourront obtenir des rabais de 30% à 70%, voir la gratuité, sur des billets d'entrée et des abonnements. Pour obtenir les informations sur les offres culturelles riches et variées disponibles et les événements de nos partenaires, et effectuer votre inscription, visitez notre site internet : www.carteculture.ch/fribourg

Pour la CarteCulture Caritas, veuillez noter qu'une adhésion préalable de la commune est nécessaire.



MANGEZ... BOUGEZ !

De 19h à 23h tous les samedis pendant la période scolaire

- Sport – plaisir
- Musique – danse
- Rencontres
- Jeux au bar à blabla

Gratuit et à disposition de toutes et tous !
(Avant la 5^e année primaire, venir accompagné d'un adulte.)

Ouverture de la halle de gym de Marly Grand-Pré et bar à blabla

Activités gratuites et réalisées avec le soutien de FriTime !

Infos : www.anjm.ch ou Benjamin 077 479 81 91

LES DÉCORATIONS DE NOËL EN 2018

UNE ANNÉE UN PEU DIFFÉRENTE

Afin de répondre aux normes de sécurité qui évoluent constamment, que cela soit en ce qui concerne le montage des décorations sur les candélabres, ou encore la fabrication des formes elles-mêmes, nous allons, dès l'hiver prochain, réadapter notre réseau de décorations de Noël.

Dans une première étape, il s'agira des 82 candélabres et des décorations de la route de Fribourg qui seront mis aux normes. Ensuite, il s'agira de décider du rythme et de l'importance de la mise à niveau de ces installations. En effet, actuellement, plus de 258 candélabres de Marly sont équipés de ces décorations. Le village sera donc, en 2018, un peu moins illuminé que d'habitude, mais...

VOTRE QUARTIER ILLUMINÉ ?

Il est toujours possible de participer vous aussi à ce que votre quartier dispose de décorations de Noël. Elles ne pourront plus être disposées sur les candélabres, puisque cela nécessite maintenant une nacelle, par contre, vous avez toute liberté de fixer les décorations en bordure de propriété, voire en façade de maison ou d'immeuble. C'est donc très volontiers que l'équipe d'animation est à votre disposition afin de collaborer pour vous permettre d'illuminer votre quartier.

Merci à vous de prendre contact à cet effet avec Michaël et ce d'ici au 15 octobre.

MISE AUX NORMES DE VOTRE DÉCORATION ET RÉPARATION ?

Vous êtes déjà en possession d'une décoration de Noël lumineuse confectionnée par nos jeunes ?

Si vous le désirez, nous nous ferons un plaisir de la mettre aux normes actuelles (pose d'une mise à terre), gratuitement. Pour ce faire et afin de vous permettre d'en disposer pour la période des fêtes, **merci de prendre contact avec nous entre le 15 septembre et le 15 novembre au plus tard.**

Vous avez déjà acheté une décoration lumineuse lors d'une année précédente mais elle est maintenant malheureusement tombée en panne ! Pas de soucis ! Nous nous ferons un plaisir de vous la réparer et de remplacer le câble défectueux par un modèle LED, tout en gardant la structure de base. Nous profiterons également de la remettre gratuitement aux normes si besoin.

Notre contact : Michaël au 079 176 78 08

Notre site : www.anjm.ch

ASSOCIATION DES CAMPS FAMILLES ACFS

CAMP D'HIVER 2019

De chouettes vacances de Carnaval, en famille, à un prix extraordinaire ! En chambres individuelles par famille !

Dates : Du samedi 2 mars au samedi 9 février 2019

Lieu : Evolène (VS), partenaire du « Magic Pass »

POUR SKIEURS ET NON SKIEURS

Faites vos prix selon votre budget, au minimum :

0 à 3 ans :	Gratuit
de 4 à 10 ans :	Fr. 130.- la semaine
de 11 à 15 ans :	Fr. 160.- la semaine
adulte, dès 16 ans :	Fr. 260.- la semaine

(nourriture, logement et animations du camp).

Contact :

Association Camps Familles, case postale 3, 1723 Marly

Renseignements : 079 718 33 79 ou 079 387 05 61

INSCRIPTION (A DÉCOUPER)

Je souhaite inscrire ma **famille**, Nom :

Enfants : Prénoms : Dates de naissance :

Adultes : Prénoms :

Rue et N° :

N° postal et localité :

Téléphone :

Natel :

Adresse mail :

BOUTIQUE
IDEXTER

MARLY CENTRE
1^{er} étage

Votre boutique mode féminine multi-marques

- pour les tailles du 34 au 42
- bijoux fantaisie – accessoires divers

Pour vous faire plaisir
Pour le plaisir d'offrir

COSSA

Cotting Sanitaire SA
Sanitaire - Chauffage
Transformation - Rénovation



026 465 25 55

Rte de Chamblieux 34
1763 Granges-Paccot
info@cossa-cotting.ch
www.cossa-cotting.ch

Carrosserie de la Patinoire
sàrl

Tôlerie - Peinture au Four
Devis gratuit sans engagement
Voiture de remplacement
Service personnalisé

Pascal Brügger
Rte de Corbaroche 42
1723 Marly

026/436.30.32

jusqu'à

60%

sur les montures



chez

MON OPTICIEN

Centre commercial La Jonction
Route de Fribourg 15
1723 Marly
026 436 11 11

Le Ferblantier Moning
Sàrl



Le Spécialiste pour votre toit...

VELUX®
Ferblanterie
Couverture
Rénovation
Entretien

079 734 89 68
l.f.m@bluewin.ch

1733 Treyvaux

Bureau d'ingénieurs Walter Schoop
ingénieurs civils EPF – SIA

- TRAVAUX PUBLICS
- STRUCTURES EN BOIS, MÉTAL, BÉTON
- TRANSFORMATIONS, RÉNOVATIONS
- REMONTÉES MÉCANIQUES
- GÉNIE FERROVIAIRE
- EXPERTISES, RÉF. D'OUVRAGES

Route du Centre 102
1723 Marly
+41 26.466.89.84
wsing@bluewin.ch

W. Schoop – Ing. civil EPFL/SIA

ActiveBIKE

Les spécialistes du vélo à votre service

Route de Chésalles 47, 1723 Marly

026 436 50 40
info@activebike.ch
www.activebike.ch



Vente et réparations vélos :
VTT – City – Trekking – Route - Vélos électriques

ENSEMBLE VOCAL ANIMATO

AVEC PASSION

Ce printemps, l'Ensemble vocal Animato interprétait la Passion selon Saint-Marc de Jean-Sébastien Bach, restituée par Ton Koopman. Les concerts se sont déroulés le 24 mars à l'Eglise allemande de Morat et le 25 mars à l'Eglise Saint-Michel de Fribourg. La Passion selon Saint-Marc a été composée par Bach pour la Semaine Sainte de 1731. La partition autographe ayant été perdue, divers spécialistes du style baroque en entreprirent la reconstitution, en suivant la méthode de composition de Bach. L'Ensemble a choisi de présenter la version de Ton Koopman, éminent musicologue, claveciniste et chef d'orchestre hollandais, écrite en 1999, et très peu interprétée en Suisse.

La maîtrise des trente chœurs et chorals de la pièce aura représenté un réel défi pour la cinquantaine de chanteuses et chanteurs amateurs du chœur Animato. Sous la baguette de son directeur, Daniel Cordone, l'Ensemble était accompa-

gné pour l'occasion par six solistes, soit Michel Mülhauser, ténor, Nicolas Pernet, basse, Pauline Persoud, soprano, Annina Haug, alto, Bertrand Bochud, ténor et Jean-Luc Waeber, basse, ainsi que par l'orchestre Le Moment Baroque. Le succès fut au rendez-vous, puisque le concert à l'Eglise St-Michel se jouait à guichets fermés. Après cette riche expérience dans l'univers baroque, l'Ensemble se concentre déjà sur sa prochaine prestation, qui aura lieu lors de la Saint-Nicolas à Fribourg, le 1^{er} décembre. A noter que le chœur accueillerait encore volontiers quelques ténors et basses, alors soyez les bienvenus!



PAGE DES AÎNÉS

ANIM'AÎNÉS MARLY

SCRABBLE

Nous vous invitons avec beaucoup de plaisir à venir jouer au SCRABBLE. Ce jeu stimulant, dont le but est l'amitié, la joie, le partage que vous soyez débutant(e) ou intéressé(e) d'apprendre. Pour débiter, à la rentrée en septembre, nous nous retrouverons, pour l'instant, à la :

Cafétéria de la Résidence Les Epinettes
Chemin des Epinettes 8, 1723 Marly

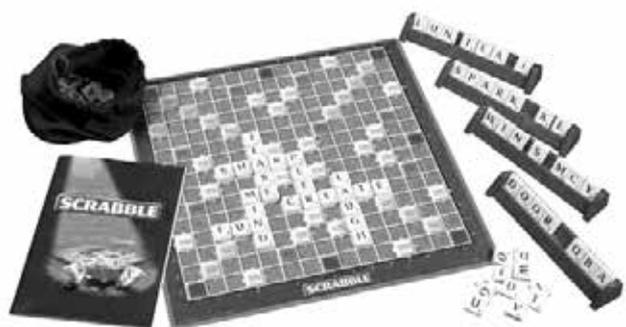
aux deux dates suivantes : les 5 et 9 septembre 2018 à 14 h.

La suite du planning de l'année 2018-2019 sera publiée dans le Marly-Information de la fin septembre. Merci de votre compréhension et bon été.

LES ANIMATRICES

Chantal Castella
Pralettes 86, Marly
tél. 026 436 44 68 ou
079 765 18 46

Marie-Françoise Burgy
Planafin 1, Marly
tél. 026 436 19 54 ou
079 388 16 49



REPAS À DOMICILE

Si vous êtes en difficulté, malades, accidentés ou en convalescence, vous pouvez faire appel au Service des repas à domicile. Prix : 11 francs par repas.

Sous réserve de votre inscription la veille, les repas chauds peuvent être emportés pour vous : ils sont prêts à la cuisine de la Résidence Les Epinettes, chaque matin dès 11 h et 11 h 30. Sinon, les bénévoles du Service des repas à domicile vous le livrent chaque jour de la semaine (sauf le dimanche) : s'annoncer durant la journée au 026 435 20 09.

AÎNÉS

REPAS POUR PERSONNES ÂGÉES

Des repas pour personnes âgées sont servis au Centre communautaire de Marly, le 2^e et 4^e mardi de chaque mois, à 11 h 30 (sauf pendant les mois de juillet et août) au prix de 11 francs.

En lien avec la fin des travaux de rénovation du Centre communautaire, ces repas pourront à nouveau être servis dans ce lieu de rencontre, en principe dès le mois d'octobre.

DATES DES PROCHAINS REPAS

- 9 octobre et 23 octobre 2018
- 13 novembre et 27 novembre 2018
- 11 décembre 2018

Si vous souhaitez prendre part à ces repas, veuillez avoir l'amabilité de vous inscrire par téléphone le lundi qui précède le repas au n° 026 436 15 66 ou au 079 230 57 06.

IM GEMEINDERAT

GESCHÄFTE UND BESCHLÜSSE

GEMEINDEBÜRGERRECHT

Aufgrund der Empfehlungen der Einbürgerungskommission und unter Vorbehalt der Zustimmung durch den Grossen Rat hat der Gemeinderat folgende Personen ins Gemeindebürgerrecht aufgenommen:

Herrn Cakarevic und seine Ehefrau Jasmina Bjelica sowie ihre Töchter Anastazyja und Alessandra (französische und serbische Staatsangehörige), Herrn Antonio José Coronado (spanischer Staatsangehöriger), Frau Claudine Siffert, geborene Ndayisaba und ihre Tochter Léane (burundische Staatsangehörige), Frau Tatiana Laura Hedwig Effner (italienische Staatsangehörige), Frau Catherine Hélène Marguerite Weber (französische Staatsangehörige), Frau Fatma Erdogan und ihre Kinder Asmen und Madiyo (türkische Staatsangehörige).

STELLVERTRETUNG

Da Vize-Ammann Eric Romanens krankheitshalber sein Amt auf unbestimmte Zeit nicht ausüben kann, hat der Gemeinderat dessen Aufgaben und Zuständigkeiten an die übrigen Exekutivmitglieder verteilt, insbesondere an Françoise Savary, stellvertretende Ressortleiterin Kultur, Sport, Freizeit, Jugend, Vereine, Bibliothek und Integration von Migrantinnen und Migranten. Interimistischer Vize-Ammann ist Finanzvorsteher Jean-Pierre Cœrtig.

FEUERWEHR, FAHRZEUGERSATZ

Das Löschfahrzeug der Feuerwehr hat ausgedient. Die Stadt Freiburg stellt unserer Gemeinde vorübergehend ein Occasionsfahrzeug zur Verfügung.

SACHBESCHÄDIGUNGEN IM SCHULZENTRUM GRAND-PRÉ

Angesichts der wiederholten Sachbeschädigungen im Schulzentrum Grand-Pré will der Gemeinderat eine Video-Überwachung aufstellen lassen; das entsprechende Bewilligungsverfahren wurde eingeleitet.

GEMEINDEPERSONAL

Neue Hortleiterin ist Frau Elisabeth Weissbaum und nicht Françoise Weissbaum, wie sie in unserer Märzangabe fälschlicherweise genannt wurde. Wir bitten um Entschuldigung!

ERNENNUNG

Der Gemeinderat ernannte Stéphane Cuennet zum Mitglied der Sportkommission.

TODESFALL

Traurig mussten Gemeinderat und Gemeindepersonal Mitte April erfahren, dass Frau Zejneba Omanovic, geborene Egrlic, nach langer Krankheit gestorben ist. Frau Omanovic war während fast 20 Jahren in der Reinigung der Gemeindegebäude, namentlich der Schulhäuser tätig.

Sie war eine höchstgeschätzte Mitarbeiterin, die wir sehr vermissen. Frau Omanovic stammte aus Bosnien-Herzegowina, wo sie auch begraben wurde. Ihrem Gatten und ihrer Familie drücken wir an dieser Stelle nochmals unser herzliches Beileid aus.

DESIGNIERUNG

Im Hinblick auf die Pensionierung unseres Gemeindeschreibers, Herrn Luc Monteleone, per Ende August 2018 hat der Gemeinderat Herrn Nicolas Gex als Nachfolger bestimmt. Herr Gex studierte an der Universität Freiburg Geschichte und Kunstgeschichte. Zudem erwarb er das Diplom eines Mittelschullehrers und unterrichtete an verschiedenen Schulen mit unterschiedlichen Studienrichtungen. Parallel zur Unterrichtstätigkeit widmete sich Herr Gex der Forschung in Gegenwartsgeschichte mit Schwerpunkt Freiburger Politik und Institutionen. Vor kürzerer Zeit absolvierte er eine Ausbildung in öffentlicher Verwaltung an der Universität Lausanne und übernahm darauf die Leitung einer Privatschule.

Herr Gex ist Vater eines anderthalbjährigen Sohnes. In seiner Freizeit wandert er mit Vorliebe in der freien Natur, sei es im Flachland oder im Hochgebirge, entdeckt aber auch gerne neue Städte und Kulturen.



IM GENERALRAT

PRÄSIDIUM 2018 UND GEMEINDERECHNUNGEN 2017

Am 30. Mai 2018 ist der Generalrat unter dem Vorsitz von Jean-Luc Humbert zusammengetreten. Nach kurzer Präsentation des Geschäftsberichts genehmigte er die Rechnungen 2017 und debattierte lange über das neue Gemeindepersonal-Reglement, das er mit verschiedenen Änderungen guthiess. Anschliessend sprach er einen Kredit für die Verlegung und Neugestaltung eines Fussgängerstreifens. Des Weiteren änderte er das Organisationsreglement für den Dienst Brandwehr und Bekämpfung der Naturgewalten sowie das Schulreglement. Zudem überwies er dem Gemeinderat einen Antrag auf Schaffung eines Renovationsfonds und erneuerte sein Präsidium auf Ende der Amtszeit, wie es das Reglement will.

Zum Präsidenten für das neue Amtsjahr und Nachfolger von Jean-Luc Humbert (SVP) wählte der Generalrat Vincent Adamo (FDP), zum Vizepräsidenten Sylvain Grandjean (SP).



Vincent Adamo, Generalratspräsident 2018-2019

RECHNUNGEN UND GESCHÄFTSBERICHT 2017

Die Debatten des Gemeindeparlaments leitete noch Jean-Luc Humbert. Nach kurzer Präsentation des Geschäftsberichts durch den Gemeinderat ging es zunächst um die Rechnungen 2017, die praktisch ausgeglichen sind. Auf Empfehlung der Finanzkommission wurden diese denn auch einstimmig gutgeheissen. Der Gemeinderat zeigte sich allerdings erneut besorgt ob der Entwicklung des Steueraufkommens, dessen Tendenz rückläufig ist (siehe separaten Artikel hierzu).

REGLEMENT FÜR DAS GEMEINDEPERSONAL

Der Generalrat musste sich zum neuen Personalreglement äussern. Die Arbeit dazu hatte bereits Anfang 2017 begonnen und das Ergebnis wurde in einer breit angelegten Vernehmlassung sowohl dem Gemeindepersonal als auch den Dienststellen des Kantons und den politischen Parteien und Gruppen unterbreitet. Im Generalrat wurde sogar eine Sonderkommission eingesetzt, welche an der Neufassung des Reglements mitwirkte. Bei der Diskussion im Plenum ergaben sich dann noch einige Detailanpassungen, beispielsweise beim Rekursverfahren oder bei den Bestimmungen über Aus- und Weiterbildung.

MEHR SICHERHEIT FÜR DIE FUSSGÄNGER

Der Gemeinderat ist sich sehr wohl bewusst, dass der Fussgängerstreifen an der Route des Préalpes bei der Sankt-Sebastian-Kapelle nicht die erforderliche Sicherheit bietet. Er entspricht auch nicht mehr den neuen, seit 2016 geltenden Normen. Mit dem kantonalen Tiefbauamt wurde daher ein Projekt für eine Neugestaltung entwickelt, dessen Umsetzung auf 50 000 Franken zu stehen kommt; der Generalrat hat den entsprechenden Kredit bewilligt.

REGLEMENTSANPASSUNGEN

Artikel 5 des Brandwehreglements wurde dahingehend angepasst, dass Personen, die 20 Jahre in einem Feuerwehrcorps

gedient haben, keine Ersatzabgabe zu entrichten haben. Auch im Schulreglement nahm der Generalrat eine Änderung vor, und zwar bei der Beteiligung der Eltern an bestimmten Kosten (Artikel 5): Aufgrund des Bundesgerichtsbeschlusses vom Dezember 2017 dürfen den Eltern höchstens 16 Franken pro Tag und Schüler/Schülerin auferlegt werden. Ferner überwies der Generalrat dem Gemeinderat den Antrag der Generalräte Bielmann/Benoît/Curty zur Schaffung eines Fonds für die Erneuerung der Gemeindegebäude. Der Gemeinderat muss innerhalb eines Jahres dazu Stellung nehmen.

INFORMATIONEN

Das Gemeindeparlament erhielt einige Auskünfte zu «Marly-Mobile»: Die Mehrheit der 2352 Fahrten im Jahre 2017 wurde von älteren Personen beansprucht. Der Gemeinderat gab auch einen kurzen Überblick über die Organisation der Konstitutivversammlung zur Fusion Grossfreiburgs mit ihren sieben Arbeitsgruppen und den Plenarsitzungen, die abwechselnd in jeder der beteiligten Gemeinden stattfinden. Des Weiteren teilte er mit, dass unser Löschfahrzeug ausgedient hat, und dass uns die Stadt Freiburg vorübergehend ein Ersatzfahrzeug zur Verfügung stellt, dies zu äusserst günstigen Bedingungen.

VARIA

Der Generalrat verabschiedete sich von seinem Sekretär, Herrn Luc Monteleone, der sein Amt als Gemeinbeschreiber und somit auch als Generalratssekretär Ende August nach gut 31 Dienstjahren niederlegt: In dieser Eigenschaft nahm er zum letzten Mal an einer Generalratssitzung teil.

GEMEINDERECHNUNGEN 2017

An seiner Sitzung vom 30. Mai 2018 genehmigte der Generalrat den Geschäftsbericht und die Gemeinderechnungen 2017. Die **Laufende Rechnung** zeigt ein **geringfügiges Defizit von 6 382.47 Franken** (nach obligatorischen Schuldtilgungen von 1 321 791.85 Franken), dies bei einem Aufwand von 38 892 954.04 Franken und einem Ertrag von 38 886 571.57 Franken. Der Voranschlag 2017 sah ein Defizit von 320 870.00 Franken vor. Die Investitionsrechnung weist Ausgaben von 3 961 626.35 Franken und Einnahmen von 354 767.85 Franken auf. Die Netto-Investitionen belaufen sich somit auf 3 606 858.50 Franken (2016: 5 264 330.90 Franken).

Die Rechnungen des Jahres 2017 ergeben folgendes Bild:

DIE WICHTIGSTEN ERGEBNISSE:

Laufende Rechnung	(in Mio.)
Aufwand	38,893
Ertrag	38,887
Jahresgewinn	0,006
Investitionsrechnung	(in Mio.)
Ausgaben	3,962
Einnahmen	0,355
Ausgabenüberschuss (Netto-Investitionen)	3,607

Laufende Rechnung (Zusammenfassung)		RECHNUNG 2017		VORANSCHLAG 2017	
		Aufwand	Ertrag	Aufwand	Ertrag
0	Verwaltung	8 756 936.46	2 204 840.95	9 959 725.00	2 997 995.00
1	Öffentliche Sicherheit	687 185.87	475 429.57	716 475.00	392 295.00
2	Bildung	9 735 675.85	583 233.45	10 340 085.00	552 880.00
3	Kultur, Freizeit und Sport	976 998.53	135 584.90	1 015 265.00	118 500.00
4	Gesundheit	2 688 077.90	30 240.05	2 788 780.00	46 500.00
5	Soziales	6 575 808.06	2 500 065.55	7 275 970.00	2 508 525.00
6	Verkehr	2 326 749.06	217 827.46	2 431 385.00	216 860.00
7	Umwelt und Raumordnung	3 188 116.73	2 946 243.91	3 212 520.00	2 912 205.00
8	Volkswirtschaft	151 554.30	60.00	145 005.00	96 790.00
9	Finanzen und Steuern	3 805 851.28	29 793 045.73	4 539 275.00	32 261 065.00
Total		38 892 954.04	38 886 571.57	42 424 485.00	42 103 615.00
Überschuss Ertrag/Aufwand			6 382.47		320 870.00

Investitionsrechnung (Zusammenfassung)		RECHNUNG 2017		VORANSCHLAG 2017	
		Ausgaben	Einnahmen	Ausgaben	Einnahmen
0	Verwaltung	33 559.30	0.00	124 115.00	0.00
1	Öffentliche Sicherheit	19 530.45	0.00	0.00	0.00
2	Bildung	1 370 516.50	0.00	1 816 270.00	0.00
3	Kultur, Freizeit und Sport	0.00	0.00	45 000.00	0.00
4	Gesundheit	0.00	0.00	0.00	0.00
5	Soziales	0.00	0.00	0.00	0.00
6	Verkehr	942 199.80	45 264.70	2 454 260.00	45 000.00
7	Umwelt und Raumordnung	1 475 642.70	309 503.15	3 060 200.00	576 600.00
8	Volkswirtschaft	0.00	0.00	0.00	0.00
9	Finanzen und Steuern	120 177.60	0.00	98 440.00	0.00
Total		3 961 626.35	354 767.85	7 598 285.00	621 600.00
Netto-Investitionen			3 606 858.50		6 976 685.00

GEMEINDESCHULD

Die mittel- und langfristigen Verbindlichkeiten haben um 0,117 Millionen Franken abgenommen und belaufen sich Ende 2017 auf 40,157 Millionen Franken: 5,2 Millionen wurden neu aufgenommen, 3,20 Millionen zurückgezahlt und 2,117 Millionen getilgt. Im Vorjahr betragen diese Schulden 40,274 Millionen Franken, im Jahr 2015 36,646 Millionen und im Jahr 2014 30,368 Millionen. Der Schuldendienst (Passivzinsen und Tilgungen) beläuft sich auf 2,804 Millionen Franken (2016: 2,825 Millionen) und entspricht 11,13% der Steuereinnahmen (2016: 10,70%, 2015: 10,64%, 2014: 12,23%). Nach zwei Jahren mit positivem Ergebnis schliesst die Laufende Rechnung 2017 mit einem nur kleinen Defizit und ist praktisch ausgeglichen. Das freut den Gemeinderat, auch wenn er sich bewusst ist, dass das gute Ergebnis einer einmaligen Einnahme aus dem Verkauf des Baurechts für das Zurthanan-Areal zu verdanken ist. Ein weiterer Faktor hat dazu beigetragen, nämlich das Sozialhilfekorrektiv im Bezirk, das weit über dem budgetierten Betrag lag und auch höher ausgefallen ist als in der Rechnung 2016. Es ist also weiterhin Vorsicht geboten, umso mehr, als die Einkommenssteuern der natürlichen und die Gewinnsteuern der juristischen Personen immer noch stagnieren oder sogar abnehmen. Diese Feststellung bereitet dem Gemeinderat Sorgen, sind doch im Finanzplan 2018–2022 umfangreiche Investitionen vorgesehen. Den Gemeindehaus-

halt in den kommenden Jahren im Gleichgewicht zu halten, stellt für den Gemeinderat und vor allem für das Ressort Steuern und Finanzen eine riesige Herausforderung dar. Der Gemeinderat wird die Ausgaben daher weiterhin straff zügeln und neue Investitionen nur dort vornehmen, wo sie unerlässlich sind und im Interesse der Allgemeinheit liegen.

*Jean-Pierre Oertig, Gemeinderat und Finanzvorsteher
Dominique Dupont, Leiter Finanzdienst*

SITZUNGSKALENDER DES GENERALRATS 2018

Die weiteren Sitzungen finden wie folgt statt (offizielle Einberufung vorbehalten):

- Mittwoch, 10. Oktober 2018, 19.30 Uhr
- Mittwoch, 5. Dezember 2018, 19.30 Uhr
- Mittwoch, 12. Dezember 2018, 19.30 Uhr

Die Sitzungsprotokolle werden im Internet unter www.marly.ch aufgeschaltet. Sie können auch auf der Gemeindeverwaltung oder in der Regionalbibliothek eingesehen werden.

ZWEI ANGEBOTE ZUR KULTURFÖRDERUNG

20 JAHRE 100 FRANKEN:

FREIER ZUGANG ZUR KULTUR FÜR ALLE UNTER 21 JAHREN

Das Kulturabo 20 Jahre 100 Franken ist ein Projekt der gleichnamigen Walliser Vereinigung und wurde im Jahr 2012 lanciert. Es ermöglicht den unter 21-jährigen Inhaberinnen und Inhabern freien Zugang zu den Kulturveranstaltungen der Partnerinstitutionen. Jedes Abo bleibt ein Jahr lang ab dem Ausstellungsdatum gültig. Das Projekt wird ab September 2018 auf zahlreiche Kulturveranstalter in fünf Kantonen, darunter auch Freiburg, ausgeweitet. Equilibre-Nuithonie, Nouveau Monde, CO₂, Bicubic, Ebulition, das Festival Les Georges, das Schloss Greyerz, das Théâtre des Osses und viele mehr werden an diesem Angebot teilnehmen.

Mehr Informationen über die Veranstaltungen und die Partnerorte finden Sie unter folgender Internetadresse: www.abo-20-100.ch, wo Sie auch das Kultur-GA für sich bestellen oder verschenken können.

KULTURLEGI CARITAS FREIBURG

Seit 2010, dem Jahr in dem das Projekt von Caritas Freiburg lanciert wurde, erfüllt es seine Aufgabe und ermöglicht Personen mit geringem Einkommen einen erleichterten Zugang zu kulturellen und sozialen Angeboten. Die Karte ist persönlich und kostenlos für Erwachsene, Familien und Kinder ab 5 Jahren, wenn sie in Freiburg oder einer der Partnergemeinden wohnhaft sind. Sie ist ein Jahr gültig und kann verlängert werden. Die Inhaber der KulturLegi erhalten auf Eintritte und Abonnemente Vergünstigungen zwischen 30% und 70% bis hin zu Gratiseintritten.

Informationen über das vielseitige und reichhaltige kulturelle Angebot und die Veranstaltungen unserer Partner sowie das Anmeldeformular finden sie auf unserer Internetseite: www.kulturlegi.ch/freiburg-und-region.

Bitte nehmen Sie zur Kenntniss dass es für die KulturLegi von Caritas Freiburg eine vorherige Beitrittserklärung der Gemeinde benötigt.

REGIONALBIBLIOTHEK MARLY

Seit 7 Jahren gibt es in der Bibliothek von Marly auch deutsche Bücher. Momentan haben wir eine Kollektion von 700 Romanen.

Sie wird laufend erweitert. Wir beschränken uns auf Belletristik für Erwachsene.

Unser Katalog kann über Internet konsultiert werden. Mehr Informationen über die Bibliothek auf unserer Homepage www.marly.ch



VELODIEBSTAHL

Velodiebstahl ist in der Schweiz ein häufiges Delikt. 2016 wurden 35 869 Velos gestohlen (Quelle: BFS). Sehr selten wird ein Dieb von der Polizei gefasst. Die Aufklärungsquote liegt 2016 bei mageren 1,8%.

Dennoch kann man sich vor Velodiebstahl schützen! Einschliessen, abschliessen und anschliessen sind die wichtigsten Sicherheitstipps der Schweizerischen Kriminalprävention. Wer vorausschauend, lässt sein Velo in einem Veloregister eintragen.

DIE SCHWEIZERISCHE KRIMINALPRÄVENTION EMPFIEHLT:

- Deponieren Sie Ihr Velo, wenn immer möglich, an einem überwachten und/oder abschliessbaren Raum.
- Schliessen Sie Ihr Velo immer mit einem qualitativ hochwertigen Schliessmechanismus aus dem Fachhandel.
- Ketten Sie Ihr Velo an einen Veloständer oder eine andere fixe Konstruktion.
- Notieren Sie sich die Rahmennummer, Marke und Farbe. Am besten nutzen Sie die Dienstleistungen eines Anbieters wie Veloregister.ch oder Velofinder.ch.
- Bewahren Sie die Originalrechnung auf, damit Sie diese nach einem Diebstahl der Polizei und Ihrer Versicherung übergeben können.

VERHALTEN IM FALLE EINES DIEBSTAHL:

- Melden Sie den Diebstahl der Polizei!
- Sie benötigen dazu die Rahmennummer ihres Velos, Marke/Typ, Farbe, den Namen Ihrer Hausratsversicherung sowie einen gültigen Personalausweis.
- In 12 Kantonen, wie Freiburg, können Sie einen Velodiebstahl auch im Internet anzeigen (www.suisse-police.ch)



OFFIZIELLE PILZKONTROLLE

Bevor Sie Ihre frisch gesammelten Pilze in die Pfanne geben, wenden Sie sich an

Herrn
Jean-Joseph Gilgen, Inspektor
Route des Préalpes 24
1723 Marly
Tél. 026 436 29 93

Er steht zu folgenden Zeiten zu Ihrer Verfügung:

- Ausserhalb der Pilzsaison:
nach telefonischer Vereinbarung
- Vom 15. August bis zum ersten Frost:
Montag bis Samstag von 18.30 bis 19.30 Uhr
im «Restaurant de la Gérine»

PIZZA KEBAP PIDE

Chez Ezo

KEBAP HOUSE

Heures d'ouverture
9 h - 23 h
Dimanche fermé



Rte de la Gruyère 16 - 1723 Marly
Tél.: 026 / 436 30 30

PRO MOTOS
1723 MARLY 026 412 70 70
www.promotos.ch



**Ventes – réparations – locations
accessoires – vêtements – casques**



Votre artisan fleuriste à Marly
Pour le plaisir d'offrir

Ouvert
le dimanche matin

A votre service
pour mariages, occasions et événements, deuil

Livraisons à domicile - Abonnements

Impasse Nouveau-Marché 1, 1723 Marly
Tél. 026 436 20 20
www.lucarnefleurie.ch




La confiance que vous nous témoignez nous est précieuse. Nous vous en remercions et l'honorons en mettant toute notre compétence à votre service.

POMPES FUNÈBRES
1916 **MURITH SA**

**BD DE PÉROLLES 27
1700 FRIBOURG**

Jean-Pierre Rossier, directeur

En permanence à votre service au 026 322 41 43

Marie-France CUENNET

Psychologue spécialiste en psychothérapie FSP
Thérapie comportementale et cognitive - EMDR
Formatrice d'adultes

Reconnue au niveau fédéral
Centre commercial La Jonction
Rte de Fribourg 15, 1723 Marly
079/773 22 04
mfrancecuennet@bluewin.ch

PSYCHOTHERAPIE

&

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

UN DÉTAIL DE VOTRE NOUVELLE CUISINE.

EXPOSITION OUVERTE
TOUS LES SAMEDIS DE 8 À 12 H

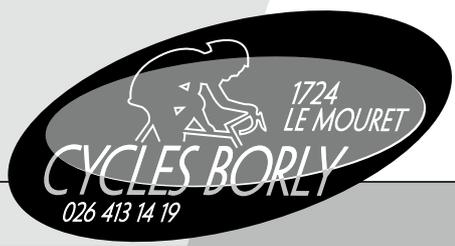
EIN DETAIL IHRER NEUEN KÜCHE.

JEDEN SAMSTAG
AUSSTELLUNG 8 - 12 UHR



**KÜCHE
BAD
WOHNEN**

BOSCHUNG AG
3185 SCHMITTEN
T 026 497 50 00
BOSCHUNGAG.CH



VÉLOS ÉLECTRIQUES

VENTE
RÉPARATIONS
CYCLES
CYCLOMOTEURS

Rte de la Gruyère 82
borly-cycles@bluewin.ch

A person is holding a tablet computer in a dining room. The tablet screen displays a financial dashboard with three line charts and a central data box. The data box shows a value of 89.90, a change of +6.19, and a percentage of 0.77%. The background shows a wooden table, a chair, and a window with a plant.

Toujours là où il y a des chiffres.

Parlons ensemble de
vos placements.

RAIFFEISEN

Ouvrons la voie

La BCF, une banque pour tous.



www.bcf.ch



Banque Cantonale
de Fribourg



ERIC BONGARD SA

GYP SERIE - PEINTURE

ISOLATION DE FAÇADES

*...depuis 30 ans
à votre service...*

ZENAUVA/LE MOURET - MARLY

026 413 11 31 • 079 225 79 69 • info@bongard-sa.ch



votrecourtier.ch

Nous vous accompagnons dans l'estimation,
la vente ou l'achat de votre bien immobilier.

Achetons terrains ou maisons avec potentiel d'agrandissement.

www.votrecourtier.ch
fribourg@votrecourtier.ch
026 430 01 84
Chemin du Publiet 60
1723 Marly

Menuiserie
Portes et fenêtres
Cuisines

Salles de bains
Agencement d'intérieur
Travaux spéciaux CNC



MENUISERIE
G. BRÜGGER
& FILS SA

www.menuiserie-brugger.ch